



cyberpresse.ca

LA PRESSE

MODE
LA BELLE RELÈVE
ACTUEL PAGE 1



ENTREVUE
MARC GARNEAU
20 ANS APRÈS
PAGE A5

LE VENT AMÈNE 1 MILLIARD EN GASPÉSIE

HÉLÈNE BARIL
ET CHARLES CÔTÉ

Hydro-Québec a arrêté son choix sur deux entreprises qui lui fourniront 990 mégawatts d'énergie éolienne à

partir de 2006 et qui investiront 1 milliard de dollars en Gaspésie, pour y fabriquer une partie de l'équipement nécessaire.
À terme, l'électricité générée par le vent de la Gaspésie sera suffisante

pour alimenter 120 000 maisons. Au total, l'arrivée en masse d'éoliennes en Gaspésie impliquera des investissements qui friseront les 2 milliards de dollars, ont annoncé hier le premier ministre Jean Charest, le minis-

tre Sam Hammad et le président d'Hydro-Québec, André Caillé, qui étaient sur place à Gaspé et à Matane pour annoncer la nouvelle.

➤ Voir VENT en page A6

Le mont St. Helens continue de fumer en attendant une éruption majeure



PHOTO ROB FINCH, AP

Le mont St. Helens, dans l'État de Washington, a de nouveau laissé échapper une haute colonne de vapeur blanche hier, offrant un spectacle extraordinaire aux centaines de visiteurs venus assister à son réveil. Mais selon les vulcanologues, le célèbre volcan devrait entrer en véritable éruption de lave dans les prochaines semaines, voire les prochains jours. Personne ne s'attend toutefois à une éruption de l'ampleur de celle qui avait provoqué la mort de 57 personnes il y a 24 ans.

Les cols bleus de Montréal devront encaisser un recul de leurs conditions de travail

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les quelque 4000 cols bleus de l'ancienne Ville de Montréal devront encaisser un recul de leurs conditions de travail pour les harmoniser avec celles de leurs confrères de banlieue, statue une décision arbitrale très attendue qui tranche

largement en faveur de l'administration municipale.

L'arbitre Gilles Lavoie a déposé hier la première convention collective des 6200 cols bleus de Montréal qui harmonise du même coup les 29 documents en vigueur avant les fusions municipales. L'arbitre se rend aux arguments de la Ville

pour tous les points majeurs de la convention, soit le salaire, le nombre d'heures travaillées et le plancher d'emploi.

Les choix de l'arbitre devaient être faits pour que l'harmonisation des conditions de travail se fasse à coût nul. « (...) l'arbitre quant à lui est obligé de procéder en obtenant un

effet zéro », écrit-il dans sa décision. Les conditions de travail des cols bleus les plus fortunés — particulièrement ceux de l'ancien Montréal — devaient donc être réduites, alors que celles des moins riches devaient augmenter.

➤ Voir COLS BLEUS en page A10

AMBASSADE DU CANADA À DAMAS

Les demandes de visa et d'immigration seraient triées par des Syriens

ANDRÉ NOËL

L'ambassadeur canadien en Syrie a embauché la nièce du ministre syrien des Affaires étrangères pour analyser les demandes d'immigration pour le Canada, affirme l'ancien responsable de la sécurité de l'ambassade, Darcy Eggleston.

Ce sont tous des citoyens syriens qui trient les demandes

d'immigration et de visa à l'ambassade du Canada à Damas, capitale de la Syrie, soutient M. Eggleston dans un courriel envoyé samedi à une station de radio de Vancouver.

M. Eggleston a envoyé ce courriel samedi à CKNW, après avoir écouté une entrevue avec un avocat en immigration, M^e Richard Kurland, sur les déficiences de l'ambassade du Canada à Damas. Il a répété

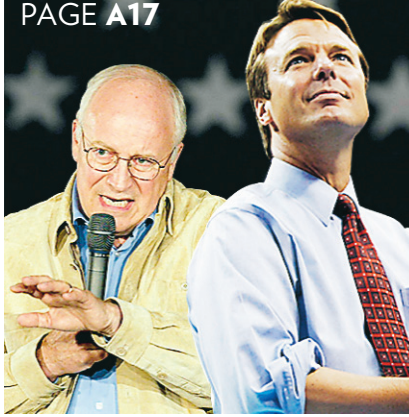
les mêmes propos à *La Presse* lors d'un entretien au téléphone hier.

« J'ai trouvé intéressant d'écouter une émission à propos des problèmes d'immigration à Damas, car j'étais le responsable de la sécurité à l'ambassade du Canada dans cette capitale de 1995 à 1999 », rappelle M. Eggleston, policier militaire qui a pris sa retraite il y a trois ans.

➤ Voir AMBASSADE en page A8

LE DÉBAT CHENEY-EDWARDS CE SOIR

LE PORTRAIT
DES DEUX HOMMES
PAGE A17



CATARACTE sur mesure



Aujourd'hui, la chirurgie de la cataracte sur mesure vous permet de viser loin et voir de près, **sans lunettes.**

(514) **288-0088**

1-888-844-8888
www.cdom.com

ASTROLOGIE DU JOUR
BANDS Dessinées
BRIDGE
DÉCÈS
Feuilleton
Forum
Horaire télévision
Loterie
Mots croisés
Mot mystère
Observateur
Petites annonces

Météo

Généralement ensoleillé, maximum 10, minimum 4, plus de détails en page SPORTS 16



6 21924 98765 1

POLITIQUE

SCANDALE DES COMMANDITES

Les vérificateurs sur le gril

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Une commandite de 400 000 \$ au Canadien de Montréal dont 105 000 \$ auraient servi à la location d'une loge pour Lafleur communication au Centre Molson ; un chèque de 5000 \$ de Média Vision au Parti libéral du Québec pris à même un compte de commandites du gouvernement fédéral ; une commandite de 1,9 million au *Journal de Montréal* et au *Journal de Québec* sans dossier pour expliquer le projet ; 65 000 \$ de balles de golf « J.C. » facturées par Lafleur communication... les exemples de sérieuses irrégularités ont défilé hier devant la Commission d'enquête sur le programme de commandites.

La commission n'a pu se faire expliquer cependant par les vérificateurs du ministère des Travaux publics pourquoi des mesures correctives n'ont jamais été prises alors que les lacunes étaient connues depuis longtemps.

Le commissaire John Gomery, dans une de ses rares sorties, a fait part de son étonnement à ce sujet, apostrophant l'un des témoins, Jim Hamer, l'administrateur principal de la vérification à Travaux publics, pour qu'il lui explique le laisser-faire des vérificateurs devant la longue gestion catastrophique du programme de commandites, alors que déjà en 1996 une vérification de Ernst & Young avait souligné ces lacunes et qu'une vérification interne en 2000 avait fait de même.

« M. Hamer, a demandé le juge Gomery, vous vous rappelez ce que les comptables et les vérificateurs nous ont dit ces dernières semaines, combien vous avez le devoir — ce qui est demandé par votre code de conduite professionnel —, lorsque vous voyez quelque chose qui indique la possibilité d'une irrégularité, de creuser la chose ? Vous comprenez cette responsabilité ? »

Le juge a souligné à son interlocuteur que ses collègues et lui avaient eu connaissance de beaucoup de preuves d'irrégularités et qu'ils avaient le devoir d'enquêter d'avantage pour savoir ce qui avait donné naissance aux conclusions de Ernst & Young.

Pas d'explication

Les vérificateurs, dont Norman Steinberg, le directeur général de la vérification et de l'éthique à Travaux publics, ont reconnu hier que les deux rapports tiraient les mêmes conclusions quant au non-respect des politiques du Conseil du Trésor dans l'attribution des contrats de commandite, mais ils ont n'ont pu avancer d'explication pour l'absence de suivi au ministère et pour leur propre nonchalance.



PHOTO TOBIN GRIMSHAW, PRESSE CANADIENNE

C'était la rentrée parlementaire, hier à Ottawa, et tout le monde est retourné à son poste.

Un document des Travaux publics, mis en preuve hier, est d'ailleurs fort éloquent à cet égard. Intitulé « Diverses transactions » et classé sous la rubrique « protégé et ne pas reproduire », le document fait état de plusieurs dossiers de commandite énigmatiques, dont celui d'une commandite de 400 000 \$ au Canadien de Montréal (dont 105 000 \$ ont servi à l'acquisition d'une loge au Centre Molson par Lafleur communication) et celui des Jeux de la francophonie de 2001, dans lequel on trouve une lettre de remerciement en date du 22 juillet 1998 adressée par le ministre Don Boudria et le président des Jeux, Serge Savard, à Charles Guité, le directeur du programme de commandites au

ministère des Travaux publics. Les signataires remercient M. Guité pour la contribution de son service au premier tournoi de golf des Jeux. On peut lire également dans la lettre une phrase non complétée qui semble reliée à l'acquisition d'une loge au Centre Molson : « Vos importants contacts nous ont permis d'obtenir une loge gratuite au Centre Molson et les heureux gagnants sont messieurs... »

L'appât du gain...

Le conseiller juridique adjoint de la commission, Neil Finkelstein, a de son côté suggéré aux témoins de la Direction générale de la vérification à Travaux publics que l'un des motifs qui pouvaient expliquer le manquement aux règles

d'attribution des contrats était l'appât de gains financiers. « Je crois que l'argent est une bonne motivation, n'est-ce pas ? » a-t-il demandé à M. Steinberg. M. Finkelstein a alors fait part de son étonnement devant le peu d'empressement des vérificateurs à suivre cette piste.

Les vérificateurs ont d'ailleurs encore étonné la commission lorsqu'ils ont affirmé n'avoir pas été préoccupés outre mesure qu'un chèque de 5000 \$, tiré du compte de Média Vision qui servait à recevoir l'argent gouvernemental des commandites, avait été rédigé, le 26 février 1999, pour l'aile québécoise du Parti libéral du Canada. « Vous auriez dû être préoccupé, a lancé l'avocat à M.

Steinberg, que de l'argent des commandites soit retourné à un parti politique. » Le fonctionnaire a témoigné que la GRC avait tranché la question en affirmant qu'il n'y avait rien d'illégal dans la transaction.

Quant à la subvention mystérieuse de 1,93 million au *Journal de Montréal*, une assistante de M. Guité, Huguette Tremblay, avait demandé des explications, a-t-on appris hier. On lui a répondu : « Ne pose pas de questions. »

« Je pense que si on avait fait l'effort à l'époque, a avoué candidement Norman Steinberg au cours de l'interrogatoire hier, certains des problèmes qui sont apparus en 2000 auraient pu être évités. »

D'autres fonctionnaires fédéraux débrayeraient

Un total de 120 000 employés seraient en grève jeudi

PAUL GABOURY
LE DROIT

OTTAWA — À la veille du discours du Trône, le gouvernement Martin n'avait toujours pas donné de signe d'un retour à la table des négociations avec les 80 000 employés des services de l'administration qui pourraient déclencher une grève légale dans la nuit de demain à jeudi cette semaine. Ils devraient donc s'ajouter aux 40 000 autres fonctionnaires déjà en grève à l'Agence du revenu du Canada, à Parcs Canada et au Conseil du Trésor.

Hier matin, des employés du Groupe des Services de l'exploitation de l'Alliance de la fonction publique du Canada, table 2, dont les employés sont jugés essentiels, ont dressé un piquet d'information avant et après leur quart de travail à proximité de la chaufferie de la cité parlementaire. Ils voulaient ainsi envoyer un message aux députés qui étaient attendus pour la rentrée parlementaire à la Chambre des communes.

Non seulement était-il difficile d'accéder aux bâtiments, mais comme conséquence, un des stationnements situés au bas de la faïsse derrière la Bibliothèque na-

tionale a été fermé. Son accès pourrait d'ailleurs être perturbé pour le reste de la semaine.

En prévision de la grève de jeudi, une rencontre des présidents des sections locales a eu lieu à huis clos dans l'immeuble de l'AFPC, en fin de journée hier. La rencontre devait permettre de décider et de préparer la grève qui devrait être déclenchée dans la nuit de mercredi à jeudi.

Signal à la dernière minute...

Selon les informations obtenues hier, le signal devrait être donné à la dernière minute, et c'est par une chaîne téléphonique que les employés devraient être informés s'ils sont ou non en grève. Il pourrait s'agir d'une grève générale, d'une grève tournante, ou encore d'une grève stratégique.

Jusqu'à maintenant, l'AFPC s'est limitée à des grèves tournantes tant pour les employés des services d'exploitation, que pour ceux de l'Agence du revenu du Canada et à Parcs Canada.

En prévision de cette grève imminente, l'AFPC a d'ailleurs fait paraître une publicité de deux pages (en anglais et en français) dans le journal *Hill Times* hier.

Le message ne laisse aucun doute sur la grève de jeudi matin, et le syndicat réitère l'invitation au gouvernement pour un retour à la table de négociation. Le syndicat dit craindre que le gouvernement adopte une loi de retour au travail, qu'il compare à « un viol de la négociation ».

« Ces conflits de travail peuvent se régler par la négociation. Négociez. Ne légiférez pas. »

Vendredi, le secrétariat du Conseil du Trésor a mis en ondes une page Web dans laquelle il souligne que les membres de l'AFPC ont pris du retard par rapport à l'inflation, ou par rapport aux cadres et sous-ministres. Ainsi, les hausses de salaires des membres de l'AFPC ont atteint 18 % entre 1991-2002. Le même document précise aussi que le taux d'inflation a été de 20,8 %. Dans le même tableau, on apprend que les cadres et les sous-ministres ont obtenu des augmentations de 23,6 %, soit 5,6 % de plus que les membres de l'AFPC.

Au moment de mettre sous presse, les dirigeants de l'Alliance de la fonction publique du Canada n'avaient toujours pas eu de signal du Conseil du Trésor pour une reprise des négociations.



ULYSSE NARDIN

SINCE 1846

LE LOCLE - SUISSE



Perpetuelle Ludovico | Ref. 336-48

Technicité et Élégance

La seule montre à calendrier perpétuel qui autorise l'ajustement en avant ou en arrière des indicateurs calendaires. Affichage grande date breveté. Mouvement automatique. Étanche à 50m. Glace saphir. Disponible en or rose et gris 18 ct.

Célébrons 25 ans
d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
www.chateaudivoire.com

3258512

POLITIQUE

« Le gouvernement ne peut plus être assuré qu'il garantira l'adoption de projets de loi. Les partis d'opposition ne peuvent plus voter automatiquement contre les projets de loi sans vivre avec les conséquences qui en découlent ».

— Le premier ministre Paul Martin.

« Il faudra s'assurer que nous fonctionnons ici par consensus. Ils devront éviter de gouverner comme s'ils avaient une majorité ».

— Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper.

Ottawa Début de la session parlementaire

Le Québec d'abord, clame Duceppe

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Peu importe les mesures qui seront présentées en Chambre par les différents partis, le chef bloquiste, Gilles Duceppe, affirme que seuls les intérêts du Québec guideront les décisions de ses troupes lorsque viendra le moment de voter aux Communes.

Responsabilité et rigueur, voilà les deux mots d'ordre au Bloc québécois en ce début de session parlementaire. Si le chef du parti souverainiste tient à rappeler aux libéraux qu'ils forment un gouvernement minoritaire et qu'ils doivent agir en conséquence, il n'est pas prêt à balayer du revers de la main toutes les mesures qui seront proposées par le Parti libéral au cours des prochaines semaines.

« Nous n'avons jamais eu, au Bloc, cette attitude aveuglement et bêtement partisane d'être contre quelque chose parce que cela vient des rouges, des bleus, des verts, des mauves ou des petits pois jaunes, a déclaré hier aux Communes le chef bloquiste, lors de son allocution suivant l'élection du président de la Chambre, le libéral Peter Milliken. En ce sens, notre seul guide, au Bloc, est de savoir si les propositions qui sont faites vont dans l'intérêt des Québécois et des Québécoises. Les nouvelles règles en ce Parlement permettront à chacun des partis d'avoir plus d'initiative, a-t-il poursuivi. Il en sera fini, je pense, de l'unilatéralisme qui a trop souvent été l'outil du gouvernement libéral. »

Ainsi, Gilles Duceppe persiste et signe. Il va évaluer chaque mesure et chaque proposition en tenant compte d'un seul critère : les intérêts du Québec. Le discours du Trône, lu aujourd'hui par la gouverneure générale Adrienne Clarkson, représente en quelque sorte le premier test du BQ.

Si les conservateurs votent contre, les troupes bloquistes devront décider si elles sauvent ou non le présent gouvernement libéral. Le Bloc envisage-t-il de s'y opposer ?

« On va regarder l'ensemble du discours du Trône pour voir ce qu'il y a dedans, affirme Gilles Duceppe. C'est



PHOTO REUTERS

Le premier ministre Paul Martin et le chef conservateur, Stephen Harper, ont escorté le nouveau président de la Chambre des communes, Peter Milliken.

difficile de l'amender sans savoir ce que l'on amende. »

Il tient également à souligner que la population ne souhaite pas se rendre aux urnes dans un avenir rapproché. « D'une part, la population ne veut pas d'élection à toutes les deux semaines, ça on comprend ça. D'autre part, la population ne veut pas non plus des députés qui se font élire en disant un certain nombre de choses et qui font le contraire rendu ici. »

Afin de faire entendre la voix de

son parti, Gilles Duceppe a fait parvenir une lettre la semaine dernière au premier ministre Martin afin de lui proposer cinq éléments qu'il aimerait retrouver dans le discours du Trône : la création d'une commission autonome de l'assurance emploi, des solutions concrètes au déséquilibre fiscal, le respect des compétences du Québec dans le dossier des congés parentaux et des garderies, la tenue d'un vote en Chambre sur le bouclier antimissile et le maintien du système

de gestion de l'offre. Ces propositions ne semblent toutefois pas avoir eu beaucoup d'écho dans les rangs libéraux, jusqu'à maintenant. « Quand j'ai rencontré M. Martin, il a dit qu'il faudrait discuter de certains projets. Or, je me serais attendu à ce qu'il y ait une suite à ses propos. Il n'y en a pas eu. »

Du côté du PLC, Marc Roy, porte-parole au bureau du premier ministre, a tenu à rappeler que « le discours du Trône représente d'abord et

avant tout l'agenda du gouvernement ». Malgré tout, M. Duceppe espère que le premier ministre tentera de collaborer avec les partis de l'opposition.

« Dans mon discours, j'ai voulu rappeler à M. Martin qu'il était certes le premier ministre d'un gouvernement, mais encore d'un gouvernement minoritaire. Or, quand il nous parle de consensus, je veux bien, mais si pour lui consensus ça veut dire se rallier aux libéraux, il se trompe. »



VINCENT MARISSAL

La partie d'échecs

Le hasard aura voulu que le gouvernement minoritaire de Paul Martin fête ses 100 premiers jours demain, jour 1 d'une imprévisible partie d'échecs politique entre les libéraux et les partis de l'opposition.

Après l'élection du président de la Chambre des communes, hier, et la lecture aujourd'hui par la gouverneure générale du discours du Trône, la vraie joute débute en effet demain avec les répliques du premier ministre et celle de ses opposants. D'ici demain soir, donc, on devrait avoir une bonne idée de l'atmosphère qui régnera ces prochains mois dans l'auguste enceinte. Et par le fait même, des perspectives de longévité de ce gouvernement.

De toute évidence, les 100 premiers jours de Paul Martin auront été les plus faciles, mais la suite s'annonce plus cahoteuse. L'opposition veut en découdre avec le gouvernement et la colère chez les *back benchers* libéraux.

L'opposition reproche à Paul Martin de gouverner comme s'il avait obtenu une majorité de sièges le 28 juin, une critique aussi entendue dans les rangs libéraux. Il est vrai que mis à part l'entente sur la santé arrachée par les premiers ministres le mois dernier dans une ambiance s'approchant plus du hold-up que de la négociation fédérale-provinciale, il ne s'est rien passé de significatif du côté d'Ottawa.

Les priorités du gouvernement (santé, municipalités, réseau natio-

nal de garderies) sont toujours les mêmes. On ne sait toujours pas ce qu'entend faire Paul Martin dans le délicat dossier du bouclier antimissile, pas plus que pour les mariages gays. Pour ce qui est du déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces, les négociations se poursuivent « poliment » entre les fonctionnaires, mais tout laisse croire à ce jour que l'on se dirige vers une rencontre douloureuse entre Paul Martin et ses homologues provinciaux le 26 octobre.

Quant aux nominations très attendues à CBC-Radio-Canada (le

doit aussi démontrer que le premier ministre tient solidement les rênes du pouvoir et corriger de façon convaincante cette tenace impression d'improvisation.

Du côté de l'opposition, les trois chefs Stephen Harper, Gilles Duceppe et Jack Layton ont donné le ton ces derniers jours en affirmant qu'ils n'hésiteront pas à défaire le gouvernement si celui-ci tente de les « bulldozer ».

« Il y a beaucoup d'options qui s'offrent aux libéraux dans ce Parlement. Mais s'ils décident de diriger le pays comme s'ils avaient une

seul plaisir de voir tomber un adversaire politique. Il faut avoir de solides raisons pour imposer des nouvelles élections à la population. En un mot : il faut savoir choisir ses batailles.

Avant de jouer les matamores, l'opposition doit aussi s'assurer d'avoir la crédibilité auprès de l'électorat, les moyens financiers et l'organisation sur le terrain pour remonter à bord d'une caravane électorale. Le Bloc québécois a de l'argent plein ses coffres (merci, Jean Chrétien !) et rien ne laisse croire que le parti souverainiste perdrait des plumes au Québec si de nouvelles élections étaient déclenchées dans les prochains mois.

La situation est moins rose pour le Parti conservateur, dont les finances ont été mises à mal lors du dernier scrutin et qui doit toujours démontrer aux Ontariens et Québécois qu'il est une solution de rechange valable aux libéraux et au Bloc. Quant au NPD, qui n'a pu faire mieux que 19 sièges en juin, Jack Layton sait que jeter les dés électoraux maintenant serait un pari extrêmement risqué. MM. Harper et Layton joueront leur avenir au cours du prochain scrutin. En politique, contrairement au baseball, il ne faut que deux prises pour être *out*.

Les partis de l'opposition, qui roulent les mécaniques depuis quelques jours en promettant de faire passer un mauvais quart d'heure au gouvernement Martin,

L'opposition reproche à Paul Martin de gouverner comme s'il avait obtenu une majorité de sièges le 28 juin, une critique aussi entendue dans les rangs libéraux.

président actuel Robert Raboin-vitch veut demeurer en poste et aurait en ce sens obtenu un vote de confiance du conseil d'administration, mais il est trop identifié au clan Chrétien dans l'esprit de Paul Martin), à la Banque de développement du Canada, chez VIA Rail, sans compter les nombreux postes vacants au Sénat, Paul Martin a promis plus de transparence, mais c'est plutôt opaque pour le moment.

Le discours du Trône dévoilé aujourd'hui doit être plus qu'une « carte routière » du gouvernement Martin pour les prochains mois, il

majorité et qu'ils se font défaire, cela démontrera qu'ils sont complètement incompetents », affirme Stephen Harper.

Pas si sûr. Les partis de l'opposition ont assez bien réussi à répandre la perception selon laquelle eux, et eux seuls, dirigent les destinées de ce Parlement. À les entendre, ils ont en permanence le doigt sur le bouton du siège éjectable et décideront selon leur bon vouloir de la durée de ce gouvernement, et ce sans encourir le moindre risque électoral.

Ce n'est pas si simple. On ne défile pas un gouvernement pour le

ne peuvent par ailleurs exclure le risque de voir Paul Martin déclencher les élections rapidement pour tenter de les prendre de court.

Vrai, l'opposition en mène large dans un Parlement minoritaire, mais le premier ministre a encore en main les principaux leviers du pouvoir, dont celui de demander à la gouverneure générale, au nom de la stabilité politique du pays, de convoquer de nouveau les Canadiens aux urnes.

Et si Paul Martin, sur la foi de sondages favorables, décidait effectivement de jouer le bluff de l'opposition ? Le scénario est assez crédible aux yeux de Stephen Harper puisqu'il a demandé à son monde d'être prêt pour des élections aussi tôt qu'en février. Il y a effectivement une fenêtre ce printemps : ce serait après le budget (et son lot de bonnes nouvelles) et surtout avant la fin des travaux de la commission Gomery sur le scandale des commandites.

Mais Paul Martin n'est pas un parieur, contrairement à son prédécesseur. Avec Jean Chrétien à la tête de ce gouvernement, les journalistes politiques d'Ottawa auraient sagement gardé leur valise sur le pas de la porte le 28 juin, prêts à reprendre la route à tout moment. Connaissant Paul Martin, on devrait avoir largement le temps de voir venir la prochaine caravane électorale.

COURRIEL

Pour joindre Vincent Marissal : vincent.marissal@lapresse.ca

ACTUALITÉS



PHOTO LAURA RAUCH. GETTY IMAGES

Le pilote Brian Binnie pose fièrement sur le toit de l'engin spatial après avoir effectué un deuxième vol suborbital en moins d'une semaine.

SpaceShipOne gagne la course à l'espace

MARC LAVINE
AGENCE FRANCE-PRESSE

MOJAVE (États-Unis) — *SpaceShipOne*, premier engin privé spatial avec pilote, a effectué hier avec succès son deuxième vol suborbital en cinq jours, gagnant le prix Ansari de 10 millions de dollars.

Ce vol, le troisième depuis le premier, historique, du 21 juin dernier, ouvre la voie à l'ère du spatial commercial, que les créateurs du prix Ansari veulent encourager.

SpaceShipOne a atteint 114 km (368 000 pieds), selon les mesures préliminaires des radars, ont indiqué les organisateurs, soit largement au-dessus des 100 km considérés comme la frontière de l'espace. Il a du même coup fait tomber le record d'altitude établi par l'avion expérimental X-15 en 1963.

« Nous avons dépassé le X-15 », a commenté Peter Diamandis, le président de la fondation Ansari X Prize, qui offre ce prix au premier en-

gin privé capable d'effectuer deux vols suborbitaux en l'espace en deux semaines et en transportant à bord l'équivalent en poids de deux passagers en plus du pilote.

Le X-15, fruit d'une collaboration de l'agence spatiale (NASA) et des militaires américains avait atteint 108 km (354 200 pieds) le 22 août 1963, établissant alors un record.

Lors du retour sur terre de *SpaceShipOne* hier, son concepteur et constructeur, Burt Rutan, ingénieur aéronautique légendaire, attendait

sur la piste dans le désert californien au côté du milliardaire Richard Branson et de Peter Diamandis, tous très satisfaits.

Le milliardaire britannique Richard Branson, le fondateur de la compagnie aérienne Virgin, avait annoncé la semaine dernière la création d'une société commune pour exploiter commercialement l'espace utilisant un engin dont la technologie sera basée sur celle du *SpaceShipOne*.

L'engin en forme de suppositoire

ailé était piloté lundi par Brian Binnie, 51 ans, ancien pilote d'essai de la Marine.

Mercredi lors du précédent vol, *SpaceShipOne* avec Mike Melvill, 62 ans, au commandes *SpaceShipOne* avait donné quelques sueurs froides à ceux qui regardaient l'événement, en virevoltant une douzaine de fois à plus de trois fois la vitesse (3500 km/h) avant de stabiliser. Mike Melville avait piloté l'engin spatial pour les deux premiers vols.

BERLINE OU 5 PORTES?

La nouvelle Accent 5 2005 vous offre le meilleur des deux mondes.

Certains préfèrent la beauté et les lignes élégantes d'une berline, tandis que d'autres recherchent la fonctionnalité et l'espace d'une 5 portes. Dorénavant, plus besoin de faire un choix avec la nouvelle Accent5 de Hyundai, car elle vous offre le meilleur des deux mondes. Que vous la considériez comme une berline ou une 5 portes, chose certaine, toutes les Accent5 sont dotées de série d'une radio AM/FM/CD/MP3, de deux coussins gonflables, d'une direction assistée à pignon et crémaillère et, question de vous procurer tout l'espace recherché, d'un dossier arrière rabattable 60/40, évidemment! Mais le plus surprenant, c'est que la nouvelle Accent5 2005 est offerte à partir de seulement 14 245 \$.**

0% Financement
à l'achat[†]
jusqu'à 48 mois

OU

Louez à partir de
165\$*
par mois/60 mois
Comptant de 1495 \$
0 \$ de dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus



Pour connaître le concessionnaire le plus près, composez le 1 800 461-5695 ou visitez le www.hyundaicanada.com

**LA MEILLEURE
GARANTIE
AU PAYS**

7 ans/120 000 km
Groupe motopropulseur

5 ans/100 000 km
Garantie globale*

5 ans/100 000 km
Assistance routière^{††}

GARANTIE COMPLÈTE DE HYUNDAI SANS FRANCHISE.

^{††}24 heures, comprenant : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

Lorsqu'un véhicule est conçu pour durer longtemps, sa garantie devrait l'être tout autant.

HYUNDAI
Gagnant

*Programme de location des Services financiers Hyundai pour une Accent GL 5 portes 2005 neuve, PDSF à partir de 14 245 \$, taux d'intérêt annuel de 4,41 %, mensualités de 165 \$ pour 60 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 11 395 \$, option d'achat de 5734 \$. Comptant de 1495 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$ pour tous les modèles. Frais de transport et de préparation inclus. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. **PDSF de l'Accent GL 5 portes 2005 à partir de 14 245 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en sus du PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. [†]Taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 48 mois pour tous les modèles Accent 2005. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus (Québec). Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 % équivalent à des mensualités de 208,33 \$ pour 48 mois. Coût de prêt de 0 \$ pour une obligation totale de 10 000 \$. Toutes les offres de financement à l'achat et de location sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. [♦]La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. En vigueur pour les véhicules vendus le ou après le 22 mars 2004. Voir le concessionnaire pour les détails.



PIERRE FOGLIA

Vélo et chaise roulante

Coup de téléphone d'un ami dimanche soir : viens-tu d'écouter *Tout le monde en parle* ?

Non, je lis. Je suis en train de lire *L.A. Confidential*, l'enquête de ces deux journalistes sur Lance Armstrong. Je n'avais pas eu le temps avec les Jeux.

Pis ?
Pis c'est du bon journalisme d'enquête, mais le livre souffre d'avoir été vidé de sa substance avant même sa sortie, quand des hebdomadaires comme *L'Express* en ont publié les « bonnes pages », qui, d'ailleurs, ne sont pas les bonnes justement.

T'as suivi les championnats du monde (de vélo) à Vérone, sur le Net ?

Pas vraiment. Je travaillais dans le jardin, après je suis allé rouler. Si j'ai bien lu, ces championnats ont été les plus plates de la décennie. Toute petite moyenne (38 km/h). 260 kilomètres, une montagne à escalader 18 fois, tout ça pour que ça finisse au sprint, avec des gars qui normalement passent pas des ponts de chemin de fer, comme O'Grady et Hondo. Ils se sont pogné le cul toute la journée. No show se désolaient les commentateurs de *Cyclingnews.com*... Et notre Charles Dionne national qui s'en va dire à l'arrivée que c'était une course incroyablement dure. C'est pas parce qu'il a fini avant-

dernier à 28 minutes que c'était dur. Le nombre de fois que ce jeune homme peut se mettre un pied dans la bouche dans une saison ! La veille, il avait dit : « Ça va être la guerre » ! Ferme ta gueule. Fais ta course. Pis après tu te péteras les bretelles si tu finis pas à 28 minutes. Le pire, c'est que c'est un super bon coureur. Le meilleur qu'on ait vu ici depuis bien longtemps. Quelqu'un va-t-il finir par lui expliquer un peu la vie ?

As-tu des nouvelles de Jeanson ?

Aucune nouvelle. Mais n'était-elle pas aux championnats du monde ?

Tu sais très bien qu'elle n'y était pas.

Écoute, j'ai eu un doute quand j'ai vu que « nos » filles avaient encore raté la dernière échappée, je me suis dit peut-être que la Jeanson était là et que c'était peut-être de sa faute. Tu sais comment elle est sournoise, elle a peut-être ramené le peloton encore une fois...

T'en reviendras jamais, hein ?

Jamais. Ce qui s'est passé à Sydney, ou plutôt ce qui ne s'est pas passé, et le salissage organisé, et entre-tenu par la suite par une petite clique qui a fait de Jeanson une pestiférée dans le peloton bien avant les rumeurs de dopage, est une des pires écoeuranteries que j'ai vues dans le sport.

Je reviens à *Tout le monde en parle*, c'est pour ça que je t'appelais... y'avait Chantal Petitclerc... T'es pas sé-

rieux ! Pas Chantal Petitclerc ! Quel-le surprise !

Arrête de niaiser deux secondes. Elle a parlé de toi. C'est-à-dire que Guy A. Lepage lui a lu ce passage de ta chronique où tu dis que si on donne des médailles d'or aux cul-de-jatte, il faudrait bien donner aussi des prix Nobel aux cons. Elle ne s'est même pas fâchée. Elle a même dit qu'elle t'aimait bien.

Moi aussi je l'aime bien. Cette fille-là m'a fait faire un bout de chemin. Mais je n'irai pas plus loin. Des jeux paralympiques, non. Un million et demi de catégories, et autant de médailles, non. Par contre, des épreuves en fauteuil roulant ouvertes aux non-handicapés, dans le programme olympique régulier, oui.

Avec Chantal, on s'engueule gentiment tous les quatre ans, mais je suis sûrement un des journalistes qui la respectent le plus. Je veux dire qui la respecte *vraiment*, dans ce qu'elle est. Je vais te donner un exemple. Ce que je veux dire par *vraiment*. Quand j'ai entendu qu'elle avait battu le record du monde du 100 mètres, je n'ai pas dit comme l'autre espèce de tonton samedi matin : comme c'est merveilleux, vous êtes une lumière pour tous les handicapés de la terre. Cette journée-là, quand j'ai entendu pour la douzième fois à la radio que Chantal Petitclerc avait battu le record du monde du 100 mètres, j'ai dit en sacrant : y'en a-tu un tabarnak qui

va finir par la respecter pour vrai et nous donner son chrono !

Ben non. Il a fallu que j'aie vu sur le Net. 16 s 33.

(Pas un mot pour expliquer pourquoi sur les petites distances les chronos des chaises sont forcément beaucoup plus lents que ceux des athlètes debout. Rien sur la technique du départ. Rien sur le matériel. Titane ? Carbone ? Acier ? Rien sur ce qu'est la fille finalement. Chantal Petitclerc se définit comme une athlète, sa vie, c'est s'entraîner et performer ; me semble que la moindre des politesses serait qu'on s'intéresse au résultat de son entraînement, non ? Et ce résultat ne se résume pas dans une médaïïye. Le résultat, c'est 16 s 33. Et 52 secondes au 400. Et 1 min 50 au 800. Et 3 min 26 au 1500.

Ça fait deux semaines que vous vous traînez à terre, que vous léchez les roues de sa chaise roulante, mais y'en n'a pas un qui lui a parlé de sport. Félicitations pour tes médaïïyes. Chinque médaïïyes, ché beaucoup de médaïïyes ch madame. T'es bonne !

Mais y'en a pas un qui a exploré ses performances. C'est pourtant ce qu'elle est : une performeuse. Elle n'est pas porte-parole des handicapés de la Haute-Mauricie. C'est une athlète de niveau mondial. Y'a tout de même bien une limite à ne jamais parler de sport à une athlète

de niveau mondial. Pas un qui a relevé que 3 min 26 au 1500, c'est exactement le record du monde d'El Guerrouj...

Si le meilleur film de l'année est l'oeuvre d'un réalisateur en chaise roulante, allez-vous *aussi* aller voir son film et en parler, ou allez-vous juste dire que c'est une bonne personne, qu'il a bien du mérite, qu'il a un beau sourire, qu'il est intelligent, et qu'on est bien fier de lui parce qu'il a gagné un Oscar ?

Pour revenir au sport, il y avait justement une question très sportive à poser à Chantal. Considérant qu'elle a gagné ses cinq médailles d'or au 100, au 200, au 400, au 800 et au 1500 mètres, la question est celle-ci : qu'est-ce que c'est que ce sport qui ne fait pas la différence entre le sprint et le demi-fond ? Je veux dire, si une même athlète peut remporter à la fois le 100 et le 1500, c'est peut-être que ce sport-là est plus près du vélo que de l'athlétisme et alors il faudrait calquer vos épreuves sur celles du vélo, kilomètre contre la montre, poursuite, et sprint. Pas cinq épreuves pour rien. Ça fera moins de médaïïles à la fin, mais ça fera plus sérieux.

Allez, je vous embrasse pareil bel-le madame, même si avec toutes ces breloques dans le cou, vous avez l'air d'une romanichelle qui dit la bonne aventure au coin de la rue. Ces jours-ci au coin des studios.

Premier canadien à voyager dans l'espace

Marc Garneau fête ses 20 ans!

OLIVIER-LOUIS ROBERT
COLLABORATION SPÉCIALE

Le 5 octobre 1984, Marc Garneau entrait dans l'histoire. À 7 h 03 ce matin-là, La navette *Challenger* s'élançait dans le ciel bleu de la Floride. À son bord, sept astronautes, dont Garneau, sélectionné moins de sept mois auparavant pour participer à cette mission STS-41G, le 13^e vol de la navette spatiale. Il devenait le 153^e humain, mais surtout, le premier Canadien à se rendre dans l'espace.

« Ce qui m'a vraiment frappé la première fois que j'ai vu la Terre de l'espace, c'est sa fragilité », confie-t-il.

Vétéran de deux autres vols (STS-77 en mai 1996 et STS-97 en décembre 2000) Marc Garneau est président de l'Agence spatiale canadienne depuis le 22 novembre 2001.

Voici des extraits d'une entrevue avec *La Presse*.

Q Votre prise de conscience par rapport à la Terre est-elle apparue lors de votre premier séjour dans l'espace ?

R Non, ça ne vient pas immédiatement, ça prend du temps à être absorbé. Ma conscience environnementale a vraiment pris forme au cours de mes deux autres vols spatiaux, lorsque j'ai pu observer la mince couche d'air qui constitue notre atmosphère, constater les dommages causés par la déforestation ou par l'érosion et voir les nuages de pollution qui flottent au-dessus de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

Q Le satellite SCISAT, qui scrute la couche d'ozone depuis un an, semble vous intéresser particulièrement. Sans

doute à cause d'un lien personnel avec votre premier vol dans l'espace, en 1984 ?

R Oui, durant ma première mission, j'ai conduit une expérience très simple à l'aide d'un photomètre permettant d'examiner la concentration de la couche d'ozone. L'expérience s'appelait SPEAM, un acronyme signifiant *SunPhotometerEarth Atmosphere Measurements*. Je tenais l'instrument contre le hublot de l'écouille de *Challenger* et je visais le soleil pendant ses levers et ses couchers. En fait, cette expérience est l'ancêtre directe de la photométrie effectuée par SCISAT.

Q Avant de devenir astronaute, vous étiez un ingénieur dans la marine canadienne. Est-ce que cette expérience a contribué à votre sélection pour être le premier Canadien à s'envoler dans l'espace ?

R Possiblement... L'expérience que j'avais acquise durant ma carrière dans la marine m'a été utile pour deux raisons. D'abord, comme ingénieur, j'étais entraîné à dépister la cause de problèmes techniques. Ensuite, et je pense que ça a été un facteur encore plus important, j'avais eu l'occasion de traverser l'océan sur un voilier de 18 mètres à deux reprises, en 1969 et 1970, avec un équipage de 13 personnes. Faire une traversée transatlantique dans ces conditions, c'est assez semblable à un voyage spatial. J'ai démontré que j'étais capable de travailler en équipe lors de situations où il fallait faire preuve d'initiative.

Q Que retenez-vous de vos trois missions à bord de la navette spatiale ?

R De la première, simplement l'expérience de voler dans l'espace, l'expérience fabuleuse de voir la Terre.

Lors de ma deuxième mission, le moment le plus intense a été la capture du satellite *Spartan* à l'aide du bras canadien. Au cours de ma troisième mission, le fait de m'être rendu sur la Station spatiale internationale, d'avoir contribué à sa construction et y installant sa première paire de panneaux solaires. Ça a été une belle façon de terminer ma carrière d'astronaute. Mais ce que je retiens de plus important, c'est ma vision de la Terre, le changement de perspective vis-à-vis notre planète parce que je l'ai observée à partir de l'espace.

Q Parlons de la rumeur selon laquelle vous pourriez devenir le prochain gouverneur général. Réfléchissez-vous à cette possibilité ?

R J'y réfléchis certainement même s'il ne s'agit que d'une rumeur et que personne ne m'a officiellement approché. Si on m'offrait et si je l'acceptais ce travail-là, je ferais de la sensibilisation à l'environnement et de l'importance de la science dans notre vie des priorités. Mais présentement, toute mon énergie est consacrée à l'Agence. J'adore mon travail.



Jusqu'au 19 octobre à 10 h

Concours NOMMEZ L'ÉPOQUE :
trouvez un nom à notre époque et vous pourriez
vous envoler pour un voyage historique à Rome!

BAZZO
dès 9h

Réalisation : Jacquelin Castonguay

 95.1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/indicatifpresent

Le vent amène 1 milliard en Gaspésie

VENT suite de la page A1

Cartier Wind Energy, consortium formé de TransCanada Energy, In-nergex et RES Canada, fournira 740 mégawatts à partir de six lieux et Northland Power, entreprise de To-ronto, fournira 240 mégawatts, à par-tir de deux lieux situés en Gaspésie. Cela impliquera l’installation de 660 éoliennes dans la péninsule.

Comme l’exigeait le gouvernement du Québec, les deux entreprises et leur fournisseur, GE Wind, se sont engagées à fabriquer en Gaspésie une partie des éoliennes. Deux usines se-ront construites, l’une à Gaspé pour fabriquer les pales et l’autre à Matane pour les mâts et les nacelles.

« C’est une étape importante et ma-jeure, a dit le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, lors d’un en-tretien téléphonique. Cela va permet-tre à ces gens-là de soumissionner pour des projets partout au monde. » Jean Charest a quant à lui dit hier qu’il voulait faire du Québec « un chef de file en énergie éolienne ».

Pour l’instant, le vent représente ce-pendant une quantité négligeable dans la production d’énergie, avec 0,2 % du total, contre 95 % pour l’hydroélectricité. D’ici quelques an-

nées, la proportion devrait passer à 7 ou 8 %, avec 2400 mégawatts sur les 35 000 produits au total au Québec annuellement, a calculé le ministre Hamad.

Selon Bill Eggerston, de l’Associa-tion canadienne des énergies renou-velables, si GE Wind s’installe en Gaspésie, c’est pour desservir un marché beaucoup plus large. « Je ne m’installerais pas là en me limitant au Québec, dit-il. Je lorgnerais tout l’est du continent. La plupart des pro-vinces et des États ont pris des enga-gements envers les énergies renouve-lables. La demande devrait être là. Ce seront des emplois durables. »

Hydro-Québec et ses fournisseurs investiront 1 milliard en Gaspésie, en comprenant une partie du coût de la ligne de transport qui devra être construite par Hydro-Québec au coût de 430 millions. Ces investissements créeront 360 emplois directs, en plus de quelques centaines d’autres pen-dant la construction des installations. L’autre milliard sera dépensé ailleurs au Québec (350 millions) et à l’étran-ger (600 millions).

Hydro-Québec achètera cette électri-cité 6,5 cents le kilowattheure. Pour la société d’État, le coût de revient to-tal de l’énergie éolienne atteint 8,7

cents le kilowattheure, si on ajoute 1,3 cent pour l’intégration et le ra-cordement des sites de production au réseau et 0,9 cent pour le service d’équilibrage, c’est-à-dire pour palier les fluctuations des livraisons d’élec-tricité.

« C’est un bon prix », a commenté hier Philippe Dunsky, consultant en énergie. Le coût de production des deux fournisseurs choisis par Hydro est basé sur un facteur d’utilisation de 36,6 %, soit de beaucoup supé-rieur à la performance décevante ob-tenue par Axor dans son projet pilote Le Nordais, aussi situé en Gaspésie.

Selon M. Dunsky, la performance anticipée est meilleure parce que les turbines de GE qui seront utilisées sont deux fois plus puissantes que ce qui existait auparavant.

Neuf promoteurs avaient répondu à l’appel d’offres et ils étaient prêts à fournir près de 4000 mégawatts d’énergie éolienne à Hydro-Québec, qui voulait en acheter seulement 1000 mégawatts.

Depuis, la société d’État a indiqué son intention d’acheter 1000 méga-watts supplémentaires, mais on ne sait pas encore si elle s’approvision-nera chez les autres fournisseurs qui ont répondu au premier appel d’of-

fres ou si elle fera un nouvel appel de propositions. « Les modalités ne sont pas encore définies », a dit hier Marie Archambault, porte-parole d’Hydro.

Hydro-Québec et ses deux fournis-seurs se donnent jusqu’en décembre pour signer un contrat d’une durée de 20 ans. Les livraisons commence-ront en 2006 et s’échelonneront jus-qu’en 2012.

L’annonce a été bien accueillie dans les milieux écologistes. « À 6,5 cents, c’est encore moins que ce à quoi on s’attendait », a dit Steven Guilbeault, de Greenpeace.

L’opposition à Québec a réagi plutôt positivement à l’annonce gouverne-mentale d’hier. Pour le Parti québé-cois, c’est la preuve que le gouverne-ment se doit d’intervenir dans les régions en soutenant de tels projets. « Hydro-Québec confirme que notre gouvernement avait vu juste en mi-sant sur une implication soutenue de la part de notre gouvernement », a souligné la députée péquiste Rita Dionne-Marsolais. Quant au chef de l’ADQ, Mario Dumont, il croit qu’il s’agit également d’une bonne nouvel-le. Mais le chef adéquiste dit attendre une « réelle politique de l’énergie » qui saura générer des revenus addi-tionnels pour faire face au vieillisse-ment de la population.

Avec la collaboration de Mario Cloutier et de Presse Canadienne.

Le Québec ne connaît toujours pas son potentiel éolien

JOCELYNE RICHER
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Le gouvernement Charest se lance dans le développement de l’énergie éolienne alors qu’il ignore toujours quel est le véritable poten-tiel du Québec à ce chapitre.

Il s’était pourtant engagé à le faire. En mars, le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, justifiait le peu d’emprise du Québec à al-ler dans cette voie, en disant qu’il fal-lait d’abord faire l’inventaire des sites éventuels d’installation de parcs d’éo-liennes et savoir dans quelle mesure le Québec était un endroit favorable au développement de ce type d’éner-gie. Du même coup, il s’engageait alors à commander une étude pour faire toute la lumière sur la question et prendre les décisions appropriées.

Sauf que sept mois plus tard, l’ap-pel d’offres visant à choisir une firme qui mènera l’étude d’évaluation n’a toujours pas été lancé.

Cela n’a pas empêché le ministre Hamad et le premier ministre Jean Charest, lundi, d’annoncer la produc-tion, en Gaspésie, de 1000 mégawatts d’électricité obtenus à partir d’éoliennes, et de demander à Hydro-Québec de lancer un appel d’offres pour un 1000 mégawatts supplémentaires.

L’étude d’évaluation devait faire l’objet d’un appel d’offres en avril ou mai, promettait le ministre en mars, et un rapport était attendu au début de l’automne.

« Tout le monde parle actuellement du potentiel de l’énergie éolienne, mais il n’y a pas beaucoup de monde qui ont des données réelles, crédibles sur le potentiel », disait-il en mars.

« Bientôt on lance un appel d’of-fres », a-t-il dit, hier, lors d’un entre-tien téléphonique, en expliquant le retard à procéder par le fait que le gouvernement attendait le rapport de la Régie de l’énergie sur le projet du Suroît, rendu public en juillet.

Le mandat qui sera donné à la firme chargée de mener l’étude sera assez vaste. Elle devra préciser « quel est le potentiel, l’identifier et le qualifier. Cela n’a jamais été fait au Québec. On parle du vent, des vitesses du vent. À un moment, il faut dire quel-les sont les lignes de transport pro-ches. Combien ça coûte ? Et c’est quoi la meilleure façon de le faire ? » a-t-il expliqué.

Le ministre Hamad veut que l’étude — qui n’est pas encore comman-dée — serve aux travaux de la com-mission parlementaire sur l’avenir énergétique du Québec, qui devrait avoir lieu en novembre. Il se dit con-vaincu que son ministère aura suffi-samment de temps pour lancer l’ap-pel d’offres, choisir la firme, produire l’étude et déposer le rapport à temps pour atteindre cet objectif. « C’est pas une étude qui va prendre des mois », assure-t-il.

L’abbé Leclerc: mort accidentelle

L’abbé Roland Leclerc est mort acci-dentellement par noyade, a conclu le rapport d’investigation du coroner René Charest rendu public hier, près d’un an après la mort du prêtre de 57 ans, animateur de l’émission *Le Jour du Seigneur* à Radio-Canada. La pré-sence d’une petite quantité d’alcool et de certains médicaments dans le sang de la victime, ajoutée au fait qu’il avait une tumeur (non diagnostiquée jusqu’à sa mort) au cerveau et que les conditions routières étaient mauvai-ses le soir de l’accident sont suffisam-ment d’éléments pour conclure à une mort accidentelle. « Il ne s’agit pas d’un geste volontaire », insiste-t-on dans le rapport.

André Duchesne

Voici l’excuse que vous attendiez pour changer de voiture.

BLITZ 2004



2,8%*
de financement à l’achat sur
60 mois

Ça y est. Enfin ! Le Blitz est de retour chez votre concessionnaire Volkswagen. **Tous les modèles à essence 2004** sont offerts à un taux de financement à l’achat de 2,8 % sur 60 mois. En plus, ils sont couverts par une garantie limitée pare-chocs à pare-chocs de quatre ans ou 80 000 km¹ et une garantie limitée sur le groupe motopropulseur de cinq ans ou 100 000 km¹. Alors, dites vite adieu à votre ancienne voiture, car **cette offre est d’une durée limitée.**

Êtes-vous fait pour Volkswagen ?TM



1 888 ROULE VW | vw.ca

1235591.CA

32559.38

*L'offre s'applique à tous les véhicules à essence 2004, neufs, en stock. Exemple de financement : Un montant de 20 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 2,8 % correspond à un versement mensuel de 357,60 \$ pendant 60 mois. Coût d'emprunt de 1 455,94 \$, pour une obligation totale de 21 455,94 \$. Les mensualités et le coût d'emprunt varieront en fonction de la durée, du montant emprunté et de l'acompte ou de l'échange. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offre en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2004. Cette offre est d'une durée limitée et peut être retirée en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et certains modèles peuvent ne plus être disponibles chez certains concessionnaires. Ne s'applique qu'aux ventes faites à des particuliers. ¹Selon la première éventualité. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.



Simulation de la surface de la planète Mars près du Centre spatial canadien de Saint-Hubert.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Un sol martien à deux pas de Montréal

PHILIPPE MERCURE

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le paysagiste de l'Agence spatiale canadienne à Saint-Hubert n'a pas misé sur la verdure. Derrière le siège social de l'organisme, une colline aride surplombe un désert rocailleux. Le sable est rouge, le relief accidenté. Des cratères, des falaises et même un canyon entaillent des plaines dénudées de végétation. Mais vous n'insulterez personne en faisant remarquer qu'on se croirait sur une autre planète. Car le terrain de 30 mètres sur 60 vise à imiter la topographie de la planète Mars.

« Nous avons recréé les différents

reliefs que l'on retrouve sur Mars pour y étudier le déplacements de robots », explique Pierre Allard, ingénieur en mécatronique à l'Agence spatiale canadienne. Les travaux de terrassement amorcés au printemps dernier se sont achevés il y a quelques semaines à peine, transformant la cour de l'Agence en terrain d'expérimentation privilégié. « Il s'agit du plus gros terrain martien sur Terre ! » a confié M. Allard.

L'équipe du scientifique travaille à rendre les robots d'exploration plus autonomes. « À l'heure actuelle, il faut tout leur expliquer. Avance d'un mètre, tourne à gauche, avance de trois mètres, et ainsi

de suite. Toutes ces indications doivent être envoyées à partir de la Terre. Nous voulons amener les robots à prendre plus de décisions par eux-mêmes. On aimerait pouvoir leur dire : *Il y a un rocher là-bas, va l'examiner et appelle-moi quand tu auras terminé.* »

Un véritable travail de dressage donc, qui doit être effectué dans des conditions réalistes. Pour l'instant, les programmes d'instructions sont testés sur des robots commerciaux dans les tout nouveaux cratères et plaines martiennes de Saint-Hubert. Mais les scientifiques de l'Agence travaillent aussi à concevoir leurs propres engins. « Nous explorons diverses avenues pour imaginer des

robots de nouvelle génération », mentionne Pierre Allard.

Parmi ceux-ci se trouve un étonnant robot sauteur en forme de pyramide à base triangulaire qui, une fois construit, pourrait bondir d'une dizaine de mètres pour déjouer le relief. « Les roues ne sont pas toujours idéales sur les terrains accidentés. Sauter par-dessus les obstacles est beaucoup plus pratique ! » explique M. Allard. En emmagasinant patiemment l'énergie du soleil dans des ressorts, on pense que le robot pourrait effectuer quelques sauts par jour.

Tous ces efforts s'inscrivent dans un désir du Canada de participer à l'exploration planétaire, et en parti-

culier à celle de Mars. L'Agence spatiale canadienne contribuera à la mission Phoenix de la NASA, prévue pour mars 2007, en fournissant des instruments clés d'une station météorologique qui analysera l'atmosphère martienne. L'objet de la mission est de trouver des zones habitables et d'étudier l'histoire de l'eau sur Mars. Selon Pierre Allard, les Canadiens pourraient même lancer leur propre mission vers la planète rouge dès 2009. « Il faudra voir quelle forme prendra cette mission. Nous lancerons un appel aux scientifiques canadiens en leur demandant ce qu'ils désirent savoir de Mars, et nous adapterons notre projet en conséquence », d'expliquer M. Allard.

Les familles auront point le temps de s'ennuyer pis de bayer aux corneilles cet hiver. Et c'est pas rapport à une nouvelle sorte tricot ou à un nouveau jeu de cartes. À vrai dire, une nouvelle machine à images ExpressVu est astheure en vente au magasin général. Paraîtrait même qu'à cause du nouveau satellite qu'ils ont installé dans les cieux, le service numérique est encore plus d'adon qu'à l'accoutumée. Certains villageois ont vu d'un mauvais œil toute cette modernité, mais on pourrai-

assurés que même avec son nouveau grément, l'ExpressVu est encore moins chérante qu'auparavant. « Pour seulement 22 petits bidous par mois, t'as 100 postes pour pitonner à ton gré ! » dit Rosaire Robidoux, le frère économiste du couvent. Et c'est sans compter les 300 autres postes auxquels on peut s'abonner pour en avoir encore plus à zieuter. Ça, c'est ce qui s'appelle être gréyé pour veiller tard ! Pis à part ça, point besoin de se creuser le ciboulot pour trouver à quelle

heure pis à quel poste on peut s'asseoir dans sa barçante avec sa pipe pour regarder les petites vues. On a juste à pérer sur le piton pis toute la liste apparaît, bien enlignée par préférences. Même que la nouvelle machine ExpressVu est tellement moderne que, quand quéqu'un appelle pendant ton programme, son nom apparaît dans la télévision. Par ailleurs, le bon docteur s'attend à devoir soigner plusieurs crampes dans les pouces au cours des prochains mois. En effet, la machine ExpressVu

permet de jouer à des jeux sur la télévision en pitonnant sur des manettes. Avec ça, y a des jeunes qui se feront pas prier pour obéir leurs parents ! Parlant de jeunes, la machine ExpressVu, vous aviez vu ça ? C'est bien d'adon pour en profiter pleinement de reluquer d'actualité. En tout les cas, ça va être intéressant. On verra pas si ça va aider à retrouver



Astheure,
tricotez-vous une meilleure télé
sans vider votre bas de laine.

ExpressVu^{MC} vous offre maintenant encore plus de services, de puissance et de choix ! Et grâce à son tout nouveau satellite, la qualité du service entièrement numérique n'aura jamais été aussi tiguidou.

ExpressVu



- Un choix de programmation exceptionnel avec quelque 400 canaux, regroupés par thème et faciles à consulter.
- Télé interactive améliorée et nouveaux jeux vidéos pour toute la famille.
- Le nouveau forfait Base numérique comprend plus de 100 canaux pour seulement 22 \$/mois. Tout inclus. Pas de frais cachés.

1 87 SOUCOUBE

www.bell.ca/satellite

Magasin Espace Bell



Et bien simple.^{MC}

3259224A

Disponible chez les détaillants participants:



Service offert aux clients résidentiels, là où l'accès et la visibilité directe le permettent. Prix/offres sujets à changements sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Des frais pour l'équipement, l'installation, la télé interactive et les jeux vidéos peuvent s'appliquer. D'autres conditions s'appliquent. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

SUITES DE LA UNE

Paul Martin donnera un coup de barre à gauche

TRÔNE suite de la page A1

« Notre ennemi, ce n'est pas le NPD. Notre ennemi, c'est le Parti conservateur. C'est le seul parti qui peut aspirer à nous remplacer un jour », a déclaré à *La Presse* un stratège libéral.

Mais avant de promettre de nouveaux investissements dans les programmes sociaux, aujourd'hui, le gouvernement Martin répètera son credo économique et fiscal, à savoir qu'il compte maintenir l'équilibre budgétaire en tout temps et s'imposer une discipline de fer dans la gestion des fonds publics.

Dans son discours du Trône, le gouvernement Martin se félicitera de la nouvelle ère de collaboration fédérale-provinciale depuis la signature de l'entente sur la santé en septembre qui permettra aux provinces d'obtenir 18 milliards de plus d'Ottawa pour financer les soins de santé au cours des six prochaines années. Le gouvernement libéral s'engagera à mettre cette entente en oeuvre le plus rapidement possible et à s'inspirer de cet accord dans ses relations avec les

gouvernements provinciaux.

Ce discours, le deuxième de Paul Martin en neuf mois, permettra aux libéraux de réitérer leur promesse d'investir cinq milliards au cours des cinq prochaines années pour créer un réseau national de garderies modelé sur celui du Québec.

En environnement, le gouvernement Martin réitérera, comme il l'avait fait dans son premier discours du Trône, qu'il « respectera les engagements qu'il a pris en signant le protocole de Kyoto relatif au changement climatique, selon une stratégie qui donne des résultats de longue durée tout en soutenant une économie forte et prospère ». Les libéraux devraient aussi confirmer leur intention d'investir dans la production d'énergie éolienne de manière à quadrupler la production actuelle de 1000 mégawatts, une initiative évaluée à 400 millions en cinq ans.

« Nous avons beaucoup d'argent à investir pour soutenir des initiatives visant à protéger l'environnement », a-t-on expliqué, rappelant que le gouvernement fédéral avait vendu sa

participation dans Petro-Canada et avait empoché en tout 2,6 milliards de dollars, soit 600 millions de plus que prévu. Ottawa compte utiliser une partie des fruits de cette vente pour financer des projets environnementaux.

Même si cette mesure déplait au Bloc québécois, le gouvernement Martin entend donner suite à sa promesse de conclure un nouveau pacte fiscal avec les municipalités dans le but de leur transférer une partie de la taxe fédérale sur l'essence afin de financer des projets d'infrastructures indispensables. En campagne électorale, les libéraux ont promis de transférer une somme qui devrait atteindre, d'ici cinq ans, au moins deux milliards par année ou l'équivalent de cinq cents le litre.

En ce qui a trait au rôle du Canada dans le monde, on s'attend à ce que le gouvernement Martin réitère son intention d'augmenter les effectifs des Forces armées de 5000 soldats et qu'il s'engage à étudier plus à fond le projet de bouclier antimissile proposé par l'administration Bush.

En prévision de ce discours du Trône, Paul Martin a senti le besoin hier aux Communes de lancer un avertissement aux partis de l'opposition en affirmant qu'ils doivent bien mesurer les conséquences avant de voter contre les initiatives du gouvernement.

Au cours des derniers jours, le Parti conservateur, le Bloc québécois et le NPD ont tour à tour brandi le spectre de voter contre le discours du Trône si les libéraux ne tiennent pas compte de leurs points de vue.

Tout comme les votes sur les mesures budgétaires, un vote portant sur le discours du Trône est considéré comme un vote de confiance. Résultat : les électeurs pourraient être de nouveau convoqués aux urnes si les trois partis de l'opposition rejettent en bloc ce que propose le gouvernement Martin.

« Le gouvernement ne peut plus être assuré qu'il garantira l'adoption de projets de loi. Les partis d'opposition ne peuvent plus voter automatiquement contre les projets de loi sans vivre avec les conséquences qui en découlent », a déclaré Paul Martin après que les députés eurent acclamé le député libéral Peter Milliken au poste de président des Communes.

Ces propos ont immédiatement sou-

levé l'ire des partis de l'opposition d'autant plus qu'ils accusent les libéraux de se comporter comme s'ils avaient remporté une majorité des sièges aux dernières élections.

Le leader adjoint du Parti conservateur, Peter MacKay, a soutenu que les commentaires du premier ministre étaient déplacés. « Je crois qu'il est en train de peindre l'opposition dans son ensemble comme étant déraisonnable ou peu disposée à faire fonctionner le Parlement. »

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a répliqué que la seule chose qui guidera son parti lorsque viendra le temps de voter est de savoir si cela sert les intérêts du Québec. « Nous n'avons jamais eu, au Bloc, cette attitude aveuglement et bêtement partisane d'être contre quelque chose parce que cela vient des rouges, des bleus, des verts, des mauves ou des petits pois jaunes. Peu importe d'où cela vient, il faut regarder les choses à leur juste valeur. En ce sens, notre seul guide, au Bloc, est de savoir si les propositions qui sont faites vont dans l'intérêt des Québécois et des Québécoises, que cela vienne des libéraux, des conservateurs, du NPD ou de nous-mêmes », a-t-il affirmé.

Les demandes de visa et d'immigration seraient triées par des Syriens

AMBASSADE suite de la page A1

« Quand on travaille dans un État policier tel que la Syrie, on sait que sa police secrète (la Mukhabarat) interroge les employés (syriens) de l'ambassade (canadienne) de façon régulière. Nous ne savons pas si ces employés coopèrent (avec la police secrète) ou sont loyaux envers leur employeur (l'ambassade du Canada). Aussi ces citoyens ont-ils un accès limité à l'information... mais il y a une exception : les dossiers d'immigration.

« Ces citoyens (syriens) préparent tous les dossiers avant de les envoyer à un agent d'immigration canadien. Sont-ils encadrés ? Oui, par un cadre syrien, dans des locaux situés au sous-sol (de l'ambassade) où ne travaille aucun agent canadien. »

En Syrie, les agents d'immigration canadiens dépendent entièrement des employés syriens pour effectuer

le tri parmi les demandes et préparer les dossiers, avant qu'ils n'en prennent eux-mêmes connaissance, ajoute M. Eggleston.

« Les employés locaux (syriens) sont-ils corrompus ? Acceptent-ils des pots-de-vin ? Favorisent-ils des membres de leurs familles, des amis, des membres du gouvernement syrien ? Probablement, mais allez donc le prouver (...) »

« Voici une histoire qui m'a laissé pantois : un bon jour, une jeune femme syrienne s'est présentée à la réception de l'ambassade. L'ambassadeur canadien a laissé tomber tout ce qu'il faisait pour l'accueillir. Il appert que cette jeune femme était la nièce du ministre syrien des Affaires étrangères et qu'elle voulait travailler dans notre service de l'immigration.

« Eh bien, elle a été embauchée ! À qui va sa loyauté, selon vous ? En tant que responsable de la sécurité, je devais m'adresser à la police (sy-

rienne) pour vérifier ses antécédents : mais que croyez-vous que la police syrienne va dire à son propos ? »

L'ambassadeur canadien alors en poste à Damas était Alexandria Bugailiskis, a dit M. Eggleston à *La Presse*. Depuis, M^{me} Bugailiskis a été muté à Cuba. M. Eggleston ne se souvient pas du nom de la nièce du ministre syrien. Une porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Kimberly Phillips, a dit que son ministère prenait ses allégations « très au sérieux ».

« Nous avons entrepris des vérifications, a dit M^{me} Phillips. Nous n'avons pas reçu de rapport de M. Eggleston, mais nous aimerions beaucoup discuter avec lui. C'est une pratique courante pour les ambassades canadiennes d'embaucher des citoyens de l'endroit. Mais la Loi sur la protection des renseignements personnels nous interdit de divulguer des informations sur des em-

ployés en particulier (comme la nièce du ministre syrien). »

Maria Iadnardi, porte-parole du ministère de l'Immigration, a dit que les employés locaux embauchés dans les ambassades doivent respecter les codes de conduite et les conditions élaborés par le Ministère. « La grande majorité de ces employés travaillent fort, a-t-elle dit. Nous avons confiance dans leur professionnalisme et leur vigilance. »

Don Cameron, autre fonctionnaire à la retraite qui a travaillé pendant 29 ans au sein des services d'immigrations de neuf ambassades canadiennes, notamment au Moyen-Orient, a dit que les affirmations de M. Eggleston étaient « très crédibles ».

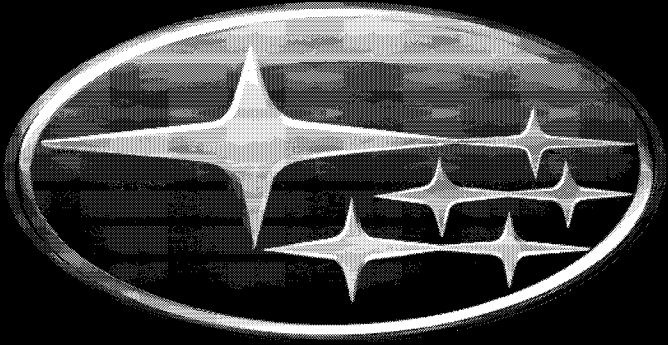
« L'embauche de citoyens étrangers pour trier les demandes d'immigration et de visa pose des problèmes évidents de corruption et de sécurité, a-t-il dit. La solution est pourtant simple : les demandes devraient être envoyées directement aux services

d'immigration au Canada et ne pas transiter par les ambassades. »

M. Cameron a souligné que l'ambassade syrienne traite les demandes d'immigration de plusieurs pays du Moyen-Orient et notamment de l'Iran. « La Syrie est reconnue comme un des pays les plus corrompus de la planète, a-t-il ajouté. Il n'est pas interdit de croire que des personnes souhaitant venir au Canada achètent des certificats ou des visas. »

M^{re} Richard Kurland, l'avocat qui a donné l'entrevue à la station de radio CKNW, estime que le gouvernement canadien devrait se pencher avec une attention particulière sur les activités de son ambassade à Damas.

C'est dans cette ville que le citoyen canadien Maher Arar a été torturé, mais les interventions de l'ambassade canadienne pendant son séjour dans les prisons syriennes demeurent inconnues. On sait seulement que deux agents du Service canadien du renseignement de sécurité sont allés à Damas alors que M. Arar était encore en prison.



L'ÉVÉNEMENT TRACTION INTÉGRALE SUBARU 2005

RESTEZ CALME!

MAIS FAITES VITE!

- Offre pour un temps limité • Modèles en inventaire seulement
- Prix affichés chez le concessionnaire • Financement disponible sur place



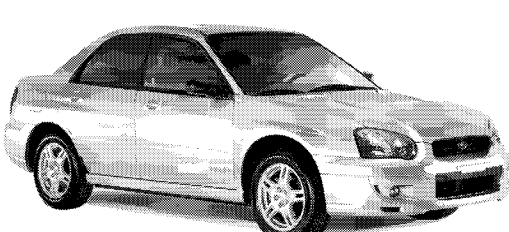
OUTBACK



LEGACY



FORESTER



IMPREZA



VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE SUBARU POUR UN ESSAI ROUTIER

SUBARU DES SOURCES

DOLLARD DES ORMEAUX

CONCEPT AUTOMOBILES

GRANBY

SUBARU ST-JÉRÔME

ST-JÉRÔME

SUBARU DE LAVAL

ADM AUTOMOBILES

CARREFOUR SUBARU AUTO

STE-ROSE, LAVAL

SUBARU AUTO CENTRE

MONTRÉAL

LACHUTE SUBARU

BROWNSBURG

SUBARU RIVE-SUD

GREENFIELD PARK

SUBARU ST-HYACINTHE

ST-HYACINTHE

SUBARU REPENTIGNY

REPENTIGNY

JOLIETTE SUBARU

JOLIETTE

SUBARU STE-AGATHE

STE-AGATHE DES-MONTS

JOHN SCOTTI SUBARU

ST-LÉONARD



SUBARU

Traction intégrale

OFFREZ-VOUS LE PLAISIR D'UNE BALADE EN TOUTE TRANQUILLITÉ.



SYSTÈME DVD INCLUS À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UNE DODGE CARAVAN 2005

LOUEZ À

189\$^Δ

par mois. Location de 48 mois. Comptant initial de 5 470 \$ ou échange équivalent.
0 \$ dépôt de sécurité.



DODGE CARAVAN 2005

- Système DVD installé en usine • Moteur V6 de 3,3 L, 180 ch • Climatiseur • Panneau et bouclier de couleurs assorties
- Régulateur de vitesse • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Habitacle pour 7 passagers
- Radio AM/FM avec lecteur de CD • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Antidémarrreur Sentry Key^{MC}

Options de location de 48 mois offertes ^Δ	
Mensualités	Comptant initial
303 \$	0 \$
261 \$	1999 \$
189 \$	5 470 \$

OU **0%** DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR TOUS
LES MODÈLES DODGE CARAVAN 2005[◇]

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR
Services financiers Chrysler

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE OU DODGE.CA



◇ 0 % de financement à l'achat pour 60 mois sur les modèles Dodge Caravan 2005 en stock. Δ Tarifs mensuels établis pour 48 mois pour la Dodge Caravan 2005 avec l'ensemble 280C + AT1. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15c le kilomètre. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. ◇, Δ Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler. Services financiers Chrysler est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Transport et taxe sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs 2005 sélectionnés en stock. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. † Chaque véhicule Chrysler, Jeep^{MD} et Dodge 2005 est couvert par une garantie de 5 ans ou 100 000 km* sur le groupe motopropulseur avec assistance routière 24 heures sur 24, transférable sans restrictions et qui n'inclut aucune franchise. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km* et comprend une garantie antirouille distincte de 5 ans ou 160 000 km*. * Selon la première éventualité † Certaines conditions peuvent s'appliquer. Cette garantie de 5 ans/100 000 km ne s'applique pas aux véhicules vendus à certaines fins commerciales ni aux modèles SRT incluant les modèles Viper. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge du Québec



Envolez-vous vers l'Europe avec Air Transat.

Vois directs
Arrivez à destination plus rapidement, sans escale, sans transfert, sans problème. Vois sur Paris toute l'année.

Flotte moderne
Une flotte composée de gros porteurs Airbus A310 et A330 pour votre plus grand confort et votre sécurité.

Service à bord de qualité
Divertissements à bord plus riches et étoffés que jamais. Ambiance vacances. Repas chaud offert gratuitement.

Classe Club sur tous les vols
Cabine exclusive avec sièges en cuir plus larges et plus d'espace pour les jambes; choix de repas gourmets; service de bar, écouteurs, sélection de siège gratuite; service personnalisé; service de bagage prioritaire et plus encore. Le tout inclus dans le tarif Club.

Service de sélection de sièges
Pour un léger supplément, réservez le siège de votre choix avant votre départ en composant le **(514) 636-3630** dans la grande région de Montréal ou le **1 877 TRANSAT**.



Europe VOLS SEULEMENT
VOLS ALLER-RETOUR / PRIX PAR PERSONNE / TAXES INCLUSES

PARIS 649\$
Dép. 06, 09, 17, 18, 19 oct.
Ret. 18, 26, 27, 28, 30, 31 oct.

BRUXELLES 529\$
Dép. 09, 12, 19, 23 oct.
Ret. 13, 20, 24, 27 oct.

PARIS 649\$
Dép. 08, 15 nov.
Ret. 16, 23 nov.

NICE 899\$
Départ 10 oct.
Retour 18 oct.

VOLS DE NOËL PARIS 949\$
Dép. 19, 20 déc.
Ret. 28, 29 déc.

ROME 1199\$
Départs 07, 14, 21 oct.
Retour 29 oct.

SPÉCIAL ACHAT-RACHAT RENAULT EURODRIVE
L'Europe en Liberté

Twingo manuelle 1.2 / 16V 17 jours **799\$**

Forfait Plus à Paris
Hôtel Bleu Marine Montparnasse 3 1/2★
1 semaine à partir de **1199\$**

Inclus: le vol aller-retour, 7 nuits d'hôtel avec petit-déjeuners, transferts et plus encore...

Départs de Montréal. Toutes les taxes et rabais sont inclus. Offre d'une durée limitée. Les places sont limitées. Les prix annoncés sont ceux en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations à compter du 05 octobre 2004. FORFAIT PLUS: Prix par personne en base double, départs les lundis, du 08 au 29 novembre 2004. VOLS SEULEMENT: Les prix sont par personne, valides à l'achat d'un aller-retour en classe économique. Taxes incluses. Nombre limité de places par départ aux prix annoncés. RENAULT: Valable pour les nouvelles réservations, pour livraisons en France et Belgique jusqu'au 31 mars 2005. Les prix sont sujets à changements et à la disponibilité au moment de la réservation. Frais de dossier du grossiste inclus. Pour tous les détails et conditions générales, veuillez vous référer aux brochures Europe 2004-2005 de Vacances Transat. Air Transat et Vacances Transat sont membres de Transat A.T. Inc. Détenteurs d'un permis du Québec. 3261976A

Communiquez avec votre agent de voyages pour tous les détails.

SUITE DE LA UNE

Les cols bleus de Montréal devront encaisser un recul de leurs conditions de travail

COLS BLEUS suite de la page A1

Dans sa conclusion, l'arbitre exprime les difficultés de cette décision et les risques de déplaire à la partie syndicale. « (...) dans un contexte où de nouvelles dépenses créées par l'harmonisation ne peuvent pas être absorbées en tout ou en partie par l'employeur, il découle nécessairement de cela que ce sont les salariés les mieux nantis qui doivent assumer le prix qu'il y a à payer pour harmoniser les conditions de ceux et celles qui le sont moins », peut-on lire.

En gros, tous les cols bleus montréalais devront travailler 36 heures par semaine étalées sur un nombre de jours qui sera déterminé lors de négociations ultérieures avec les 27 arrondissements. Présentement, les cols bleus de l'ancienne ville de Montréal travaillent 35 heures sur quatre journées alors que la moyenne pour l'ensemble des cols bleus de l'île est d'environ 38 heures par semaine (sur quatre ou cinq jours).

Selon la décision de l'arbitre, les échelles salariales varieront désormais de 18,95 \$ à 26,61 \$ l'heure. Les cols bleus de l'ancien Montréal gagnaient entre 18,95 \$ et 27,20 \$ l'heure dans leur dernière convention collective. Côté augmentations salariales, les cols bleus recevront une somme forfaitaire équivalent à 2 % du salaire gagné entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2002, rien pour 2003, des augmentations des échelles salariales de 1,5 % par an pour 2004, 2005 et 2006 ainsi que 2 % en 2007.

Il s'agit là de la proposition patronale puisque le syndicat demandait une augmentation de 3,5 % pour l'année 2002, tandis que, pour les années 2003 et 2004, il proposait que les

augmentations soient versées au moyen d'un accroissement de 1,75 % tous les six mois, ce qui équivalait à 3,53 % par an.

Pour harmoniser à coût nul, le syndicat avançait que la Ville réaliserait des économies suffisantes en appliquant la semaine de 35 heures en quatre jours, ce qui réduirait le temps d'improductivité et les heures supplémentaires. « Force est alors de conclure que la proposition syndicale n'est en aucun cas susceptible de nous permettre de faire l'harmonisation des conditions de travail qu'elle recherche tout en respectant les contraintes de coût nul qui s'impose », conclut l'arbitre. La décision maintient également le plancher d'emplois tel quel à 3837 employés cols bleus et à 140 préposés à la collecte des déchets.

En principe, la convention collective est encore bonne pour trois ans, soit jusqu'à octobre 2007. Mais la défusion de 15 municipalités vient chambouler l'harmonisation prévue dans cette décision. L'arbitre Gilles Lavoie souligne que le départ des employés des 15 villes défusionnées amènerait des économies pour la Ville.

Avec les défusions, une bonne part des employés ayant bénéficié d'améliorations salariales quitteront la ville, alors que ceux qui restent ont en partie encaissé des baisses. « (...) Il est facile de conclure qu'après le 31 décembre 2005, les coûts que devra supporter la nouvelle ville de Montréal pour assurer des conditions harmonisées à tous ses salariés seront certainement beaucoup moindres qu'actuellement », écrit l'arbitre.

M. Lavoie ajoute donc dans sa décision que des négociations pour une nouvelle harmonisation débiteront 90 jours avant la reconstitution des

villes le 1^{er} janvier 2006 et qu'à défaut de s'entendre, les deux parties pourront faire appel à un arbitre. Autant au ministère du Travail qu'à la Ville, personne n'était en mesure d'expliquer en détail le fonctionnement de cette renégociation.

Aussi bien les négociateurs municipaux que syndicaux étaient retransmis hier pour décortiquer la décision argumentaire de 70 pages et la convention collective de 120 pages transmises en fin d'après-midi. Le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Frank Zampino, doit faire des commentaires ce matin à 11 h. De son côté, le président du syndicat, Michel Parent, n'a pas encore annoncé s'il ferait des déclarations.

Environ deux ans et demi se sont écoulés depuis les premières négociations entre le syndicat des cols bleus regroupés de Montréal et la Ville. Les discussions avaient débuté dans la bonne entente en juin 2002, mais les négociations ont rapidement tourné au vinaigre avec le dépôt des offres de la Ville.

Les négociations ont repris puis cessé de façon sporadique tout en étant marquée par de nombreuses manifestations des syndiqués. Les dernières discussions ont eu lieu le printemps dernier, mais les négociateurs se sont rapidement retrouvés dans une impasse en raison d'un différend sur la façon de calculer leurs offres respectives. Nommé en mai 2003, l'arbitre Gilles Lavoie a entendu les deux parties d'octobre 2003 à juillet 2004.

La Ville de Montréal a déjà négocié des conventions collectives avec tous les autres syndicats d'importance, soit ceux des policiers, des pompiers et des cols blancs. Seule la négociation avec les cols bleus a nécessité un recours à l'arbitrage.

NISSAN

L'ÉVÉNEMENT MARCHÉ CONCLU!

LOCATION À PARTIR DE

269\$ /MOIS*

Comptant initial de **3 695\$**
(transport et préparation compris)

Acompte	Mensualité
0 \$	354 \$
1 995 \$	308 \$
4 265 \$	256 \$

Ou choisissez un taux de financement à partir de

1,8%
À L'ACHAT**

ÉQUIPEMENT DE L'ALTIMA 2.5 S:

- Moteur 2,5 litres de 175 chevaux
- Boîte de vitesses automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage des portières électriques
- Freins à disque aux quatre roues
- Rétroviseurs extérieurs à glace dégivrante
- Radio AM/FM 100 watts avec lecteur CD



ÉDITION LIMITÉE

ALTIMA 2.5 S EXTRA

2005

1000\$

D'OPTIONS SANS FRAIS*

- jantes en alliage de 16 po
- siège du conducteur à 8 réglages électriques
- volant de direction gainé cuir
- commandes audio montées sur le volant
- commande du volume variant avec la vitesse
- ordinateur de bord incluant
 - distance jusqu'à «réservoir vide»
 - affichage de la température extérieure
 - consommation moyenne d'essence et vitesse
 - 2 odomètres de voyage
- dispositif antivol
- filet de cargaison
- et plus...

X-Trail 2005

COMPRENANT :

- Moteur 2,5 litres de 165 chevaux
- Climatiseur
- Traction intégrale avec blocage 4x4
- Système de freinage antiblocage aux 4 roues (ABS)
- Régulateur de vitesse
- Plancher de l'espace de chargement amovible et lavable
- Télécommande de verrouillage/déverrouillage des portes
- Et beaucoup plus !

LOCATION À PARTIR DE

299\$ /MOIS**

Comptant initial de **3 995\$**
(frais de transport et de pré-livraison compris)



PROFITEZ DE RABAIS EXCEPTIONNELS SUR NOS NISSAN 2004

nissan.ca 1 800 387-0122

OUVERT JUSQU'À 21 H LES SOIRS DE SEMAINE*

PROGRAMME POUR
DIPLOMÉS
NISSAN



*Location de 48 mois pour l'Altima 2.5 S Extra 2005 avec boîte de vitesses automatique (T4RG75 CK00). Acompte ou échange équivalent de 3 695 \$ pour l'Altima. Premier versement et dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel, toutes taxes comprises, requis à la livraison. *Le 1 000\$ d'options en valeur additionnelle reflète la différence de prix entre la version 2.5 S et la version 2.5 S Extra. ** Taux de financement de 1,8 % à l'achat pour l'Altima 2005 pour les termes jusqu'à 36 mois. ††Location de 48 mois pour le X-Trail 2005 avec boîte de vitesses manuelle à 299 \$ par mois (Y6RG55A400) avec acompte ou échange équivalent de 3 995 \$. Dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel, toutes taxes comprises, requis à la livraison. †, ††, †, ** Sur approbation du crédit. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat. Les offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. †Chez les concessionnaires participants. ††Seuls les modèles Xterra 2004 et Sentra, Altima et X-Trail 2005 sont admissibles au Programme pour diplômés Nissan. Nissan, le logo Nissan, la signature «Découvrir...» et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

Le Barreau a des réserves sur la loi « pollueur-payeur »

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Le Barreau du Québec a écrit au ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, pour lui demander de modifier son projet de loi sur les pollueurs récidivistes.

Dans une lettre datée du 30 septembre, le Barreau estime que le projet de loi 44, qui cherche à refile la facture d'inspection et de surveillance aux pollueurs récidivistes, pourrait prendre un « aspect de taxe déguisée » si les « pouvoirs discrétionnaires » donnés au ministre ne sont pas « balisés obligatoirement ».

Jusqu'à maintenant, le ministre Mulcair a indiqué que seuls les pollueurs récidivistes étaient visés par son projet de loi, mais que ce serait précisé dans les règlements qui suivront son adoption.

Le Barreau et plusieurs autres organismes soulignent que le ministre

aurait toutefois avantage à le préciser dans le projet de loi, sinon il donne l'impression de vouloir faire payer tout le monde en favorisant plutôt une politique d'« utilisateur-payeur ».

Le Centre québécois du droit de l'environnement estime que la tarification prévue dans le projet de loi,

qui pourrait rapporter entre 5 et 10 millions par année au Trésor québécois, a effectivement le mérite « de favoriser un mécanisme d'utilisateur-payeur », mais il y voit un pas dans la bonne direction.

La semaine dernière, le Conseil patronal de l'environnement avait cependant affirmé que le ministre Mul-

cair se donnait des pouvoirs « non justifiés » avec la loi 44. Le critique du Parti québécois, Luc Thériault, est aussi du même avis.

« M. Mulcair a sûrement de bonnes intentions face aux pollueurs-payeurs, mais le projet de loi 44 ne le dit pas et il résiste à la volonté de le modifier », soutient-il en ajoutant

que le ministre de l'Environnement laisse ainsi planer un doute sur ses réelles intentions.

« On ne peut pas s'empêcher d'y voir une taxe déguisée. Est-ce que c'est pour faire plaisir au Conseil du Trésor ? Est-ce que cette stratégie de tarification sera ensuite exportée dans les autres ministères ? »

EN BREF

Réforme de l'aide sociale contestée

Le projet de loi 57 sur la réforme de l'aide sociale est « sournois, rétrograde, dangereux » et doit immédiatement être jeté au panier, a estimé hier le député péquiste Camil Bouchard. Cette loi comprend une série de mesures pour inciter les prestataires à retourner à l'ouvrage, notamment par l'introduction d'une prime au travail. La réforme prévoit aussi des pénalités, entre autres aux jeunes prestataires qui vivent chez leurs parents.

Presse Canadienne



Ce soir 19 h
TOUT
LE MONDE
EN PARLE

C'est
un
original...

C'est parce que Thierry Ardisson mène l'entrevue sans pitié que Tout le monde en parle. Et c'est parce que Tout le monde en parle que Thierry Ardisson est sans pitié.

TV5
À VOUS LE MONDE
WWW.TV5.CA

Offrez-vous de vraies vacances, sans contraintes! Voyagez comme bon vous semble.*



Utilisez vos points TD pour toute dépense de voyage :

- ✓ Billets d'avion de n'importe quel transporteur aérien
- ✓ Billets d'avion non assortis de périodes d'interdiction
- ✓ Soldes de places et séjours à l'hôtel
- ✓ Forfaits-vacances et croisières
- ✓ Location de voiture et billets de train

Demandez la carte Visa TD Or Voyages dès aujourd'hui et obtenez une prime de 7 500 Points TD.

Quand bien même vous auriez accumulé tous les points du monde, à quoi cela vous servirait-il s'il vous est pratiquement impossible de les échanger? Voilà un problème qui ne se pose pas avec la carte Visa® TD Or Voyages® car, contrairement aux autres cartes, elle est assortie d'un programme de primes des plus souples qui vous permet de voyager comme bon vous semble.

La carte Visa TD Or Voyages n'est assortie d'aucune restriction de voyage¹ ni d'aucune période d'interdiction. Les Points TD sont échangeables contre à peu près n'importe quel service de transport ou d'hébergement, sans frais de réservation.

Qu'est-ce que cela veut dire? Grâce aux points TD, vous pouvez vous procurer le billet d'avion que vous voulez. Si ce sont les

forfaits-vacances qui vous intéressent, vous pouvez échanger vos points contre un séjour à l'hôtel, une croisière, la location d'une voiture ou un billet de train. Les points TD ont autant de valeur que l'argent comptant lorsqu'ils sont échangés auprès de notre agence de voyages à service complet.

Profitez des avantages de ce programme des plus souples. Demandez votre carte dès aujourd'hui et, lorsqu'elle sera approuvée, vous obtiendrez 7 500 Points TD que vous pourrez échanger sur-le-champ². Vous pouvez également combler le nombre de points dont vous avez besoin pour aller plus loin ou partir plus tôt. Vous pouvez faire votre demande par téléphone³, en ligne ou en vous présentant dans une succursale TD Canada Trust. Cessez de faire semblant et partez pour de bon.

Appelez-nous dès aujourd'hui, au 1 866 752-0398, ou consultez notre site Web à l'adresse www.tdorvoyages.com



ACTUALITÉS

La plus grande mosquée du Québec est à Brossard

KARIM BENESSAIEH

Sans tambour ni trompette, et surtout loin de la controverse qui avait entouré un projet semblable il y a deux ans, les musulmans de Brossard s'apprêtent à ouvrir la plus grande mosquée du Québec le 15 octobre prochain.

L'ambitieux complexe de 3,4 millions de dollars, presque entièrement financé par les dons des fidèles, offrira en outre une bibliothèque, une école primaire, une garderie et un gymnase de 6000 pieds carrés. Le tout pourra accueillir plus de 2000 personnes.

« Je suis particulièrement fier de l'architecture, un mélange superbe entre le Moyen-Orient et le Canada, un pont entre deux cultures », dit Salam Elminyawi, président du Conseil des musulmans de Montréal (CMM) qui a collaboré au projet.

Conçu par un architecte marocain, l'édifice offre les courbes caractéristiques des bâtiments arabes tout en respectant les contraintes nord-américaines. « Pas question de faire une cour intérieure comme en Arabie, on mourrait de froid l'hiver », lance à la blague M. Elminyawi.

Signe des temps, ni l'Arabie Saoudite ni le Koweït n'ont accepté de financer le projet. Ces deux pays, traditionnellement généreux envers les communautés musulmanes à l'étranger et desquels on attendait plus de deux millions de dollars, ont fermé le robinet depuis le 11 septembre 2001.

Résultat : au 5905, Grande-Allée, à Brossard, la brique n'est toujours pas installée et l'intérieur est loin d'être présentable après 12 mois de travaux étalés sur deux ans. Les responsables se disent cependant optimistes de respecter l'échéance. « À la mi-octobre, ce sera le début du mois de ramadan, et je serais le plus heureux des hommes de pouvoir y accueillir les gens », explique Amanullah Bhuiyan, superviseur.

L'intérieur de l'édifice, avoue-t-il, sera plutôt dénudé même s'il respectera toutes les normes de sécurité. « Nous prendrons le temps ensuite de décorer. »

Controverse à l'été 2002

En moins d'une décennie, la communauté musulmane au sud de Montréal a pratiquement triplé et s'établit aujourd'hui à quelque 8000 personnes, dont 3560 à Brossard. La petite mosquée voisine de Markaz el Islam (Centre de l'Islam), ouverte en 1985, ne peut guère accueillir plus de 150 adeptes. Depuis quatre ans, les responsables du centre ont multiplié les démarches, achetant d'abord de la Ville de Brossard un terrain de 100 000 pieds carrés au coût de 400 000 \$ en mai 2000, et obtenant ensuite tous les permis nécessaires. La construction a commencé en octobre 2002.

Peu avant, à l'été 2002, un projet presque identique de la communauté ismaïlite soulevait un tollé. Les ismaïlis, groupe musulman minoritaire chiite, souhaitaient construire un centre communautaire sur un vaste terrain sur le boulevard Rome, en face de l'hôtel de ville de Brossard, et demandaient un amendement au règlement de zonage. Plus de 500 citoyens s'étaient présentés à la signature des registres, un nombre suffisant pour empêcher l'adoption de l'amendement.

Bien que cette controverse n'empêchait pas théoriquement la construction du centre communautaire, les ismaïlis ont préféré abandonner le projet — un supermarché trône aujourd'hui à cet endroit.

La leçon a été retenue par le reste de la communauté musulmane, précise Salam Elminyawi. « Pour notre centre, nous y sommes allés étape par étape, écoutant les résidents et interagissant avec les politiciens locaux, affirme le président du CMM. Nous avons porté une attention spéciale aux exigences municipales, prévu plus de places de stationnement et tout fait pour limiter les inconvénients au voisinage. »

Pas question, par exemple, de diffuser à l'extérieur l'appel à la prière, ajoute Yakoo Dal, président du centre Markaz el Islam. « Nous ne sommes pas au Pakistan ou dans un pays musulman ici, il nous faut respecter les voisins. Ils n'entendront absolument rien, l'appel à la prière sera diffusé à l'intérieur du centre. »

Les responsables sont toutefois conscients de l'image négative accolée aux musulmans depuis trois ans. Ils entendent bien utiliser leur nouveau centre pour se rapprocher des autres communautés, en organisant notamment des journées portes ouvertes à l'occasion du ramadan.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Les Montréalais ne sont pas indifférents à la saleté des rues et ruelles de leur ville.

La saleté des rues de Montréal ne laisse personne indifférent

FRANÇOIS CARDINAL

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a touché un point sensible : en reconnaissant l'état déplorable des rues et ruelles de sa ville, il a provoqué une véritable onde de choc qui a fait réagir aux quatre coins de l'île.

Alors que les citoyens voient d'un bon oeil sa volonté de nettoyer la ville, le chef de l'opposition, Pierre Bourque, n'y voit qu'une stratégie électoraliste.

Les différentes mesures proposées hier par M. Tremblay sont généralement bien reçues : exiger de la STM des bacs de recyclage dans le métro, obliger les arrondissements à mieux entretenir leur territoire, mettre sur pied un numéro de téléphone unique pour dénoncer les contrevenants, réviser les amendes pour les rendre plus dissuasives, etc.

Bien que ces mesures soient un pas dans la bonne direction, les Montréalais estiment que l'administration Tremblay peut faire plus : ajouter des toilettes dans les lieux publics, mettre sur pied une escouade propreté, ramasser

plus rapidement les gros morceaux, mener une campagne de sensibilisation multilingue de porte en porte, ajouter des poubelles un peu partout et les vider plus souvent...

Les idées sont aussi nombreuses qu'hétéroclites. Peu importe, le maire Tremblay invite les citoyens à lui écrire par courriel (maire@ville.montreal.qc.ca), à téléphoner à Accès Montréal (514-872-2237) ou à téléphoner à la mairie de leur arrondissement s'ils souhaitent faire connaître leurs idées.

De son côté, le chef de l'opposition, Pierre Bourque, a fort mal réagi à la sortie du maire dans les pages de *La Presse*. À son avis, il s'agit, à un an des prochaines élections, d'une tactique pour redorer son image.

« Il y a une dégradation de la propreté depuis trois ans, a-t-il fait remarquer. C'est étrange que M. Tremblay s'en aperçoive aujourd'hui. Il ne faut pas oublier qu'un maire doit être sur le terrain pour s'apercevoir que les choses tournent mal. Or le maire n'y est jamais ! »

Les représentants des locataires fulminent

Pour leur part, les organisations qui représentent les locataires ont fort mal réagi à l'idée de contraindre les locataires de nettoyer leur coin de trottoir. L'administration Tremblay a demandé au gouvernement Charest d'inclure dans le projet de loi omnibus, qui devrait être adopté par l'Assemblée nationale d'ici la fin de l'année, la possibilité de punir autant les propriétaires que les occupants d'un édifice en cas de malpropreté.

Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec considère que le maire a des priorités pour le moins particulières. « Le nouveau Code du logement est largement inappliqué, indique André Trépanier, coordonnateur du regroupement. Par conséquent, il y a encore trop de logements pleins de moisissures et de coquerelles. On parle ici de santé publique. Il me semble que c'est beaucoup plus important que la propreté des rues de Montréal. »

Même son de cloche parmi la di-

zaine de comités joints hier. On déplore l'approche répressive du maire et encore plus le fait qu'elle soit dirigée contre les locataires. « On trouve ça odieux, a lancé Diane Courchesne, du Comité logement de la Petite-Patrie. On est d'accord avec l'idée de rendre la ville plus propre, mais il y a une limite à pelletter les problèmes dans la cour des locataires. »

Une question qui est revenue très souvent concerne l'application d'une telle mesure. Pour les locataires de duplex, par exemple, il n'y a pas de problème. Mais comment, se demandait-on, les propriétaires de condos pourront-ils être tenus responsable d'une portion du front de leur édifice ? Ou comment pourra-t-on mettre à l'amende l'occupant d'un bâtiment parce qu'un quidam a laissé traîné un sac sur son terrain ?

La réponse au moment du dépôt du projet de loi à Québec, dans quelques semaines.

COURRIEL
Pour joindre François Cardinal
francois.cardinal@lapresse.ca

Ehud Barak, *persona non grata*

L'Université Concordia refuse d'accueillir l'ex-premier ministre israélien

MARIE ALLARD

L'Université Concordia, de Montréal, refuse de laisser l'ex-premier ministre israélien Ehud Barak donner une conférence sur son campus cet automne. Deux ans après les événements violents qui ont entouré la visite de Behjamine Nétanyahou à Concordia, le 9 septembre 2002, l'institution anglophone craint toujours pour sa sécurité.

« Nous avons fait une évaluation des risques avec le Service de police de Montréal et la Gendarmerie royale, a dit hier en conférence de presse Michael Di Grappa, vice-recteur aux services de Concordia. Notre conclusion est que les lieux physiques de l'Université ne sont pas conçus pour accueillir des personnalités de haut profil. »

Premier conférencier à qui l'accès de Concordia est refusé, M. Barak a été reçu sans problème à l'Université Yale, en octobre 2002. « Leurs agents de sécurité y portent cependant des armes et leur campus est plus isolé », a fait valoir M. Di Grappa.

C'est au cours de l'été que l'association étudiante juive Hillel a demandé à Concordia la permission d'inviter M. Barak. « Nous voulions le recevoir parce qu'il a beaucoup travaillé pour la paix, on pensait que ce serait intéressant pour tous les étudiants », a dit Dan Hadad, l'ex-président de Hillel.

La réponse négative de Concordia



PHOTO EYAL WARSHAVSKY, ASSOCIATED PRESS

Ehud Barak devait donner une conférence cet automne à Concordia à l'invitation d'une association étudiante juive.

est tombée dans une lettre datée du 29 septembre. « Après la débâcle qu'il y a eu lors de la venue de M. Nétanyahou, on s'attendait pourtant à ce que l'université ait pris les choses en main pour contrôler ses étudiants, a dénoncé Sylvain Abitbol, président de la fédération juive CJA. Il faut garantir la liberté d'expression, c'est

l'un des fondements de notre société. »

Un plan d'action est réclamé

Concordia ne peut préciser si tous les ex-chefs d'État sont dorénavant *persona non grata* sur son campus. « Nous déciderons au cas par cas », a dit M. Di Grappa.

Soulignant la réputation internationale de M. Barak en matière de négociation et de conciliation, le vice-recteur a proposé à Hillel de coparrainer une conférence qui aurait lieu à l'extérieur du campus.

L'université s'est à son tour heurtée au refus de l'association juive. « Nous demandons plutôt à Concordia de rendre public un plan d'action menant au retour de la liberté d'expression sur le campus », a répliqué M. Hadad.

À la sortie de la conférence de presse de Concordia, Samer Elatrash, porte-parole de l'association étudiante Solidarity for Palestinian Human Rights (Solidarité pour les droits des Palestiniens), s'est quant à lui réjoui de la position de l'université.

« Il ne faut pas recevoir quelqu'un qu'une grande partie de la population étudiante considère comme un criminel de guerre, a-t-il indiqué. Concordia ne doit même pas offrir de parrainer l'événement, faute de quoi il y aura un double standard dans cette institution. »

« Je ne veux pas que mes droits de scolarité servent à payer le salaire d'un criminel », a ajouté Tania Tabar, étudiante d'origine palestinienne.

Une manifestation est prévue aujourd'hui, à midi, à l'angle de la rue Mackay et du boulevard Maisonneuve, pour défendre la liberté d'expression. « D'abord Barak, qui sera le prochain ? » demande un tract distribué hier à Concordia.

RIMA ELKOURI > LA VIE LA VILLE

relkouri@lapresse.ca

De la saleté des villes

«**M**éfiez-vous des garderies trop bien rangées ou trop propres», dit-on aux parents qui sont à la recherche d'un service de garde. Un certain «désordre» est tout à fait normal pour des enfants qui jouent, prend même la peine de préciser le ministère de la Famille.

Il me semble qu'il en est des villes comme des garderies. Trop propres et trop rangées, elles sont suspectes. Que cachent-elles dans le placard, sous leur lit, sous le tapis ?

Rassurez-vous, ceci n'est pas un manifeste pour la saleté des villes. Simple réflexion qui me trottait dans la tête au moment de prendre connaissance du nouveau plan «Tolérance zéro» concocté par le maire Gérard Tremblay pour nettoyer Montréal.

Excédé par la saleté de la ville, notre valeureux maire, telle une mère de famille découragée par le désordre de sa marmaille, nous implore de «nous ramasser», à défaut de quoi nous serons punis. Il entend entre autres contraindre à coups d'amendes les locataires (et non plus seulement les propriétaires) à nettoyer leur bout de trottoir. Il entend même instaurer un système de délation par téléphone.

«Si je ne réussissais qu'une chose comme maire, je voudrais que ce soit d'avoir amélioré la propreté de la ville», clame-t-il.

Il semble qu'il n'y ait rien de mieux qu'une poubelle qui déborde pour susciter l'indignation. Ailleurs, dans d'autres villes, il pleut des bombes, des fillettes sont excisées, des otages sont tués. Chez nous, les poubelles débordent. Et si on n'intervient pas, il se pourrait même que quelqu'un glisse, avertit le maire. «Est-ce que la STM (Société de transport de Montréal) attend que quelqu'un glisse sur un journal et qu'il se produise un accident ?» demande-t-il, indigné.

C'est un fait, la poubelle rassemble. Inutile de nous organiser un sommet de la propreté ou un référendum sur la question. Pour une fois, nous sommes tous d'accord. Avec la météo, la «grosse saleté» de Montréal, que certains ont même déjà suggéré de



rebaptiser «La Sale», semble être l'une de nos obsessions nationales.

Personne n'est contre la propreté, bien sûr. Mais il reste à savoir ce qu'on entend vraiment par «saleté» et surtout ce qu'on entend par «tolérance zéro». Certaines initiatives tombent sous le sens. Qu'on lance un appel au civisme, qu'on oblige la STM à installer des bacs de recyclage dans le métro ou qu'on exige que les arrondissements prennent mieux soin de leur territoire, comme le veut le maire, cela va de soi. Mais quand on en arrive à vouloir mettre sur pied un programme obligeant les sans-abri à accomplir des travaux communautaires, comme le suggérait hier un professeur de l'UQAM, je ne suis plus.

L'idée en est une de l'ex-maire de New York, Rudolph Giuliani. On se

rappelle qu'avant d'être le «maire courage» du 11 septembre, Giuliani s'est surtout fait connaître comme l'homme qui a nettoyé New York, au sens propre comme au figuré. Passe encore le propre. C'est le figuré qui est le plus salissant. Car nettoyer la ville, au sens où le maire Giuliani l'entendait, cela voulait aussi dire la vider de ses pauvres et de ses sans-abri. Cela voulait aussi dire obliger les bénéficiaires de l'aide sociale ainsi que les sans-abri à nettoyer les rues, histoire de «rembourser» les lits offerts par les refuges.

Un modèle dont Montréal devrait s'inspirer ? L'idée m'apparaît odieuse. Beaucoup plus odieuse qu'une poubelle qui déborde. Je ne suis pas la seule. «C'est déjà du monde *poqué*, sans logement. Laissons-les tran-

quilles !» dit Pierre Hamel, de l'Association des locataires des Habitations Jeanne-Mance.

Pourquoi ajouter un fardeau de plus sur le dos de gens à qui la vie a déjà imposé son lot de fardeaux ? renchérit Pierre Gaudreau, du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal.

Ce qui ne veut pas dire qu'il faille fermer les yeux devant la saleté de la ville et s'opposer systématiquement à toute contribution possible de sans-abri à l'embellissement de Montréal. Si la chose est faite sur une base volontaire, comme c'est le cas avec le projet Écolo-boulot, pourquoi pas ? souligne Pierre Gaudreau.

C'est quoi Écolo-boulot ? Il s'agit d'un programme du Groupe Information Travail, un organisme de réinsertion en emploi qui, en collaboration avec les éco-quartiers, permet à des jeunes de la rue de travailler à l'embellissement de Montréal. Cette semaine, les jeunes qui y participent nettoient des ruelles de Cartierville. La semaine dernière, ils s'attaquaient à des graffitis sur des murs de Rosemont.

On ne parle pas ici de travail communautaire, mais bien d'un réel boulot pour lequel les jeunes sont payés et surtout se sentent valorisés. Pendant un maximum de trois mois, ils ont la possibilité d'acquérir des compétences, de gagner quelques lignes pour leur C.V., d'apprendre à se conformer à un horaire. «Le matin, il faut qu'ils soient là à 8h30. S'ils arrivent à 8h35, le camion est parti», note Martin Petrarca, directeur général du Groupe Information Travail.

L'idée, c'est que le projet Écolo-boulot soit un tremplin. Plusieurs participants réussissent par la suite à décrocher un «vrai» travail, d'autres retournent aux études. Le programme est même en quelque sorte victime de son succès, car il compte une liste d'attente d'une centaine de jeunes.

Tout ça pour dire qu'il y a moyen de joindre le propre à l'utile, sans être odieux et inhumain. Il y a moyen d'avoir une ville dont la beauté n'est pas que maquillage suspect.



APARTÉ

« Les locaux du service de garde sont propres, bien éclairés, chaleureux. Remarque : Méfiez-vous toutefois d'un excès d'ordre et de propreté qui pourrait indiquer un trop grand contrôle des activités des enfants. Il pourrait arriver qu'un service de garde ne mette que très peu de matériel à la disposition des enfants, de sorte que rien ne traîne, mais un certain «désordre» est normal lorsque les enfants jouent. »

Extrait d'un formulaire du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille destiné à guider les parents dans le choix d'un service de garde (www.messf.gouv.qc.ca).

EN BREF

Vrais tunnels, fausses rumeurs

Non, ce ne sont ni les opposants, ni les partisans de James Gabriel qui ont creusé de mystérieux tunnels dans la pinède entre Oka et Kanesatake. Les rumeurs allaient bon train depuis la découverte de ces caches samedi dernier et les deux clans avaient laissé plané des doutes sur les intentions malignes de leurs rivaux. Après enquête, la Sûreté du Québec a finalement fait taire les mauvaises langues. « Ce sont des jeunes adolescents, non autochtones, qui les ont creusés au cours de l'été, a

indiqué hier l'agente Isabelle Gendron, de la SQ. Ils l'ont fait pour s'amuser. » Les enquêteurs ont rencontré ces adolescents, dont le nombre n'a pas été précisé, mais qui sont âgés de 16 ou 17 ans. Aucune accusation ne sera portée contre eux, personne n'ayant déposé de plainte. L'épisode, bien qu'anodin, souligne combien les tensions sont encore vives entre partisans et opposants du grand chef Gabriel. Les deux clans, qui participent depuis août à une médiation en Cour fédérale sur la tenue des prochaines élections, doivent reprendre les pourparlers demain.

Judith Lachapelle



QUATRE NIVEAUX DE SUSPENSION.
CINQ EN COMPTANT L'ÉTONNEMENT.

RX 330

À PARTIR DE
49 900 \$*

Quand vous sentirez sa suspension s'élever au-dessus d'un terrain accidenté, il se peut que vous tombiez des nues. Parions aussi que vous allez bondir lorsqu'il s'abaissera pour vous faire descendre. Comme vous pourrez le constater, rien n'a été laissé au hasard pour améliorer votre expérience au volant du RX 330. De la chaîne stéréo Mark Levinson au moteur V6 de 3,3 litres, le véhicule qui a défini une catégorie entière se défie maintenant lui-même. Composez le 1 800 26-LEXUS pour en faire l'essai routier dès aujourd'hui.

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION



MEPHISTO
ET MARCHER DEVIENT UN PLAISIR

MEPHISTO
prend soin de votre dos.



Gaby (Femme)



Phoebus (Homme)

Avec les chaussures MEPHISTO, vous prenez soin de votre dos! Alliant tous les bienfaits d'un confort unique et d'une technologie de pointe, nos chaussures vous permettent de marcher tout en souplesse, sans fatigue, en préservant votre dos.

Venez nous visiter au:

LA GRANDE REGION DE MONTREAL:

Carrefour Laval, Laval, Tel. (450) 682-9315
Les Cours Mont-Royal, Montreal, Tel. (514) 845-3007
Promenades St-Bruno, St-Bruno, Tel. (450) 461-0400

EDMONTON:

West Edmonton Mall, Tel. (780) 481-8088

LA GRANDE REGION DE TORONTO:

Manulife Centre, Toronto, Tel. (416) 963-3668
1177 Yonge, Toronto, Tel. (416) 968-7026
Bayview Village, Tel. (416) 221-7002

VANCOUVER:

1171 Robson Street, Tel. (604) 684-8333

Pour des renseignements sur d'autres détaillants MEPHISTO, veuillez nous appeler au (888) 411-3310 ou visitez notre site internet au www.mephisto.com

ACTUALITÉS

Bactérie *C. difficile*: le Maine dame le pion au Québec

CAROLINE TOUZIN

L'État du Maine, confronté l'année dernière avec une souche épidémique virulente de la bactérie *C. difficile*, a réussi à la contrôler en moins d'un an alors que le Québec, qui pourrait être aux prises avec la même souche, continue à se battre contre elle.

Selon l'infectiologue au Centre hospitalier de Sherbrooke, Jacques Pépin, la clé du problème est la promiscuité des patients. Le médecin revient de l'assemblée annuelle de la Société américaine des maladies infectieuses qui s'est tenue en fin de semaine dernière à Boston où il a pu comparer les actions du Québec et des États-Unis pour

combattre la même bactérie. À Augusta, capitale de l'État du Maine, l'épidémie a débuté en mai 2003 pour se terminer huit mois plus tard. Au total, une soixantaine de personnes de la communauté ont contracté la bactérie *Clostridium difficile* durant cette période.

Pour éviter que la bactérie se propage, peut-on lire dans le résumé de l'étude de la D^{re} Sophia Kazakova faite pour les Centres des lutttes contre les maladies d'Atlanta et que *La Presse* a obtenu, le centre hospitalier a procédé à l'isolation des patients, a cessé de se servir de thermomètres réutilisables et a resserré ses mesures d'hygiène. Le Québec a pourtant utilisé ces mêmes méthodes de contrôle. « À mon avis, le problème réside

dans nos infrastructures hospitalières. Aux États-Unis, quand on leur raconte qu'il y a souvent quatre patients dans une même chambre, les bras leur tombent », explique M. Pépin. Là-bas, fait-il remarquer, les chambres sont essentiellement privées ou semi-privées, soit partagées par seulement deux personnes.

La porte-parole du ministère de la Santé du Québec, Dominique Breton, ne réfute pas l'argument de la promiscuité des patients. « Il est bien certain que l'état des chambres (dans les hôpitaux) peut permettre de faire un lien (avec les cas de patients qui ont contracté la bactérie) », dit-elle.

Le Ministère ne compte cependant pas s'attaquer en priorité aux établissements de santé vétustes. Il travaille

plutôt à resserrer les mesures d'hygiène et à promouvoir une utilisation « rationnelle » des antibiotiques.

Au Québec, cette bactérie présente dans les intestins a entraîné 79 décès dans les hôpitaux montréalais au cours des 18 derniers mois et une centaine d'autres au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Et ici, on ne parle que des décès, note le Dr Pépin qui estime que des milliers de Québécois l'ont contractée durant cette période.

Une bactérie qui voyage

D'ailleurs l'épidémie d'ici est à l'origine de celle du Maine, avance M. Pépin. Elle aurait débuté au Québec environ un an avant celle de l'État américain. « C'est probablement un

Québécois hospitalisé durant ses vacances là-bas qui y a introduit la bactérie. Ce serait extrêmement étonnant que la souche d'ici soit différente de celle du Maine », affirme le médecin qui a discuté longuement sur le sujet avec ses homologues américains durant sa fin de semaine à Boston.

Des chercheurs américains analysent présentement des échantillons de la bactérie provenant du Québec pour confirmer cette hypothèse.

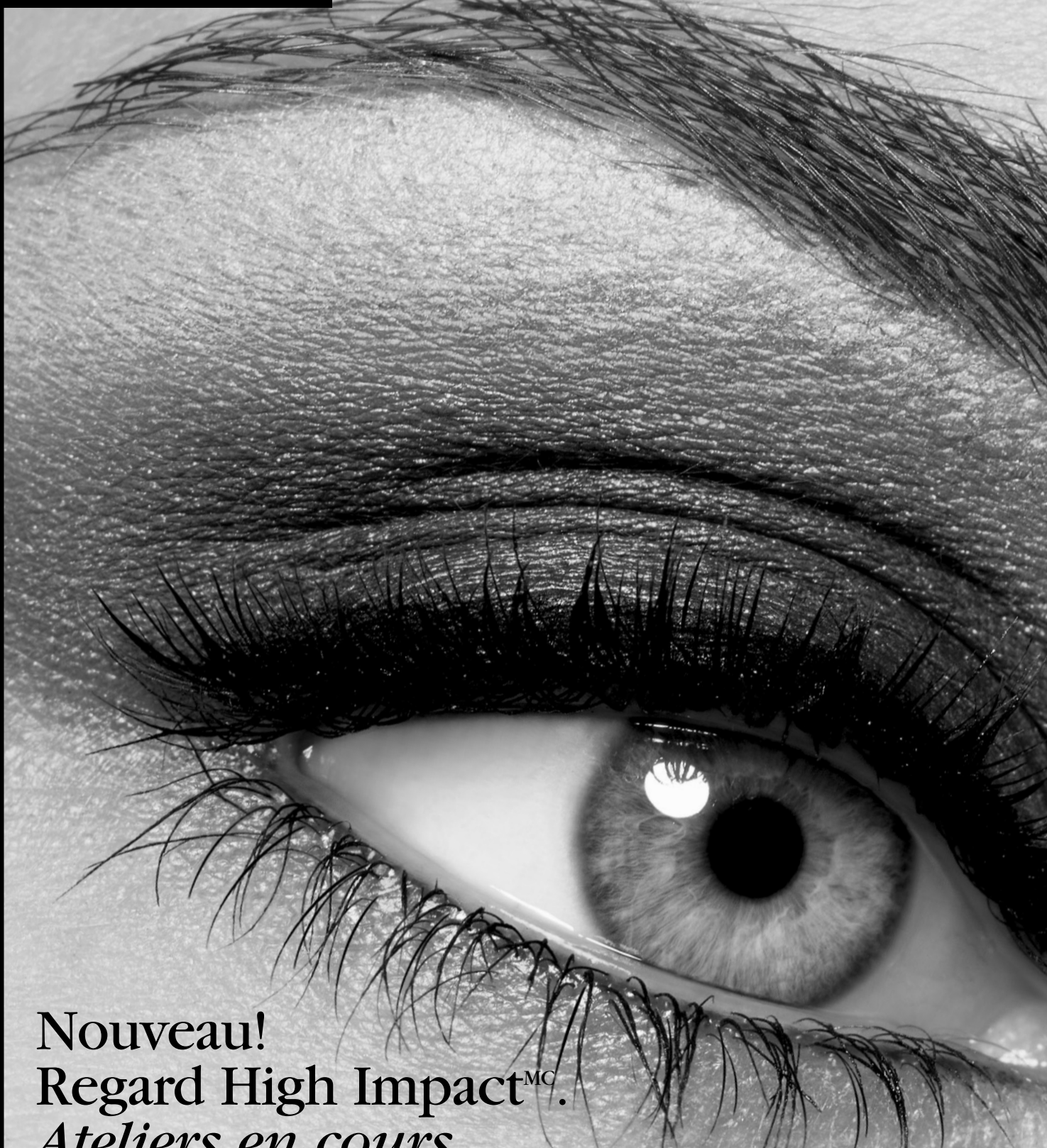
Même si les cas reliés à cette bactérie ont diminué depuis le printemps dernier, tant à Montréal qu'à Sherbrooke, le véritable test n'est pas encore passé, avertit M. Pépin.

« On sait que la *C. difficile* a une variation saisonnière. C'est toujours pire l'hiver. »

BEAUTÉ

à la baie

CLINIQUE



Nouveau!

Regard High Impact^{MC}.

Ateliers en cours.

Repartez avec un regard neuf sur le maquillage!

Durant notre événement, le maquillage, dont l'accent est mis sur les yeux, atteint un sommet inégalé! Obtenez les derniers trucs sur l'application et le choix des couleurs ainsi que les renseignements sur les nouveaux produits pour le contour de l'œil. Toutes les tendances et tous les secrets de maquillage et de soins des yeux durant les ateliers Regard High Impact.

SEULEMENT @ LA BAIE

la Baie

encore plus



Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.

Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.



RÉFORME DES CÉGEPS

La décentralisation des pouvoirs est recommandée

LE SOLEIL

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation Pierre Reid a de nouvelles munitions pour militer en faveur de la décentralisation des cégeps. Dans un rapport publié hier, la commission d'évaluation de l'enseignement collégial recommande d'offrir plus d'autonomie aux directions des collèges dans l'élaboration des budgets et des programmes d'enseignement. Les syndicats d'enseignants voient rouge.

Après avoir étudié les 70 établissements publics et privés du Québec, la commission a rendu un verdict sans équivoque. Même si le taux de réussite des étudiants s'améliore, la gestion des cégeps doit être revue rapidement. Le taux de roulement aux postes clés des conseils d'administration y est anormalement élevé et plusieurs établissements ne possèdent aucune politique de gestion de ressources humaines. « Le temps est venu de compléter la décentralisation amorcée (en 1993) et d'introduire plus de souplesse dans le cadre régissant l'enseignement collégial », lit-on dans le rapport.

Par exemple, la commission juge que les cégeps devraient avoir plus de liberté pour décider du contenu des cours, du nombre de sessions par année et du nombre d'heures consacrées à chaque matière dans un programme. « Les objectifs ne changeraient pas, mais il faut reconnaître que les cégeps sont confrontés à des clientèles différentes et doivent bénéficier de la latitude suffisante pour s'y adapter », explique le président de la commission, Jacques L'Écuyer.

La commission recommande également que la convention collective des enseignants — négociée presque exclusivement au provincial — soit rapatriée au pallier local pour faciliter les changements rapides dans l'organisation du travail.

Autonomie. Décentralisation. Ces seuls mots ont suffi à réveiller la colère des centrales syndicales qui avaient appelé au boycott — massivement suivi — de l'enquête.

Deux femmes meurent victimes de violence conjugale

MARCEL LAROCHE

Deux autres cas de violence conjugale survenus à Montréal ont connu un dénouement tragique, les deux femmes ayant succombé à plusieurs coups de couteau.

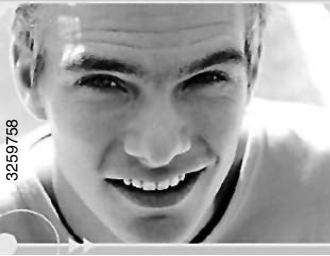
Les deux drames se sont déroulés à quelques heures d'intervalle, le premier dimanche soir dans un immeuble à logements de l'arrondissement de Pierrefonds et le second lundi matin dans un triplex du quartier Ahuntsic, à Montréal.

Les policiers du SPVM ont appréhendé les deux conjoints, soit Martin Morin-Cousineau, un agent de voyages de 30 ans, et un ressortissant chinois de 53 ans vivant avec sa famille dans la métropole.

Écroué depuis son arrestation, Martin Morin-Cousineau a été formellement inculpé, hier, de meurtre sur sa copine, Kelley-Ann Drummond. La jeune femme de 24 ans est morte hier des suites de ses blessures.

Quant au second suspect qui s'exprime en cantonnais, il devrait être accusé sous peu du meurtre de sa femme de 50 ans, elle aussi d'origine asiatique, dès que les policiers auront complété leur interrogatoire à l'aide d'un interprète.

C'est un appel de détresse fait à la centrale d'Urgences Santé, vers 20h15 dimanche, qui a amené ambulanciers et policiers dans un immeuble de six logements du boulevard Pierrefonds, dans l'arrondissement de Pierrefonds, dans le nord-ouest de Montréal. Après avoir avoué être l'auteur de l'appel d'urgence, Martin Morin-Cousineau les a dirigés vers la cuisinette du logement où gisait le corps ensanglanté de sa conjointe Kelley-Ann Drummond. Les ambulanciers ont aussitôt entrepris des manoeuvres de réanimation sur la jeune femme. La victime a été transportée à l'hôpital dans un état pitoyable.



SALON

ÉDUCATION

FORMATION

CARRIÈRE

tu as le choix

lance-toi!

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Un cahier spécial à ne pas manquer, mercredi 6 octobre dans

LA PRESSE

3259758

3259759

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. *À l'achat ou à la location de modèles neufs ou de démonstration et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 \$. La réduction de 20 ¢ inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides du 1^{er} octobre 2004 au 30 novembre 2007 (la date limite de validité peut être prolongée - demandez les détails à votre concessionnaire) uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. Véhicules 2005 admissibles : Sunfire, coupé Grand Am GT, Montana et Century. L'offre ne s'applique pas aux véhicules 2004 suivants : fourgonnettes G (de tourisme, utilitaires et tronquées), camions poids moyen (y compris la famille GMT560 2 et 3, les camions à cabine basculante et la série W), pick-up de grande capacité (modèles 2500 HD à cabine classique/allongée/multiplace et 3500 (pick-up ou châssis-cabine)), HUMMER (tous les modèles) et Cadillac (tous les modèles). Le crédit de 1000 \$ comprend les taxes applicables. Véhicules 2005 admissibles : Sunfire, coupé Grand Am GT, Montana et Century. L'offre ne s'applique pas aux véhicules 2004 suivants : fourgonnettes G (de tourisme, utilitaires et tronquées), camions poids moyen (y compris la famille GMT560 2 et 3, les camions à cabine basculante et la série W), pick-up de grande capacité (modèles 2500 HD à cabine classique/allongée/multiplace et 3500 (pick-up ou châssis-cabine)), HUMMER (tous les modèles) et Cadillac (tous les modèles). Le 0 % de financement à l'achat sur approbation de crédit de GMAC seulement. Un versement initial et/ou un échange peuvent être exigés. La Corvette 2004 et la Vibe 2004 sont admissibles uniquement pour une durée maximale de 36 mois. Les Sumire 2004 et 2005 sont admissibles uniquement pour une durée maximale de 72 mois. La mensualité variera selon le montant emprunté et le versement initial/échange. L'offre ne s'applique pas aux véhicules 2004 suivants : fourgonnettes G (de tourisme, utilitaires et tronquées), camions poids moyen (y compris la famille GMT560 2 et 3, les camions à cabine basculante et la série W), pick-up de grande capacité (modèles 2500 HD à cabine classique/allongée/multiplace et 3500 (pick-up ou châssis-cabine)), HUMMER (tous les modèles) et Cadillac (tous les modèles). **Les offres s'appliquent tel qu'indiqué aux véhicules neufs ou de démonstration. Un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Les quantités de modèles 2004 sont limitées. Les offres s'adressent aux clients du service de détail admissibles au Canada. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. Ces offres exclusives sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. **Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au gmcana.com ou au 1 800 463-7483.**



**PONTIAC
BUICK
GMC**



LA GRANDE LIQUIDATION



PONTIAC

ESSENCE

RÉDUCTION DE

20 ¢

PAR LITRE D'ESSENCE APPLICABLE SUR 2500 L
AVEC LA CARTE DE PRIX PRÉFÉRENTIEL*

OFFRE EXCLUSIVE À GM

+

CRÉDIT

1000 \$

À L'ACHAT,
AU FINANCEMENT
OU À LA LOCATION†

+

FINANCEMENT

0 %

DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À **60 MOIS**‡

Ces offres s'appliquent
à presque tous les modèles 2004.

ACTUALITÉS

TRAFIC DE DROGUE DANS LE PORT

Matticks avoue

ANDRÉ CÉDILOT

Acculé au mur par deux amis de son père devenus délateurs, Donald Matticks est passé aux aveux, hier, en Cour du Québec, en reconnaissant s'être servi de son poste de confiance dans le port de Montréal pour faire entrer clandestinement 32,1 tonnes de haschisch et 265 kg de cocaïne.

Devant le tribunal, les avocats ont annoncé qu'ils s'étaient entendus sur une sentence qui tienne compte du rôle crucial de Matticks dans ces sept dossiers d'importation de drogue. Dans les coulisses, on parle de huit ans de pénitencier. Le mot de la fin reviendra au juge André Parent, le 18 janvier prochain.

En attendant, Matticks, 40 ans, demeure en liberté. Son avocat, Pierre Morneau, a même obtenu qu'il puisse faire un voyage avec sa famille avant de commencer à purger sa peine. Il ira alors rejoindre en prison son père, Gerald Matticks, l'un des hommes forts du gang de l'Ouest.

À la sortie de la cour, l'avocate de la

poursuite a estimé que la justice n'est pas desservie par cette permission spéciale. « La preuve est disponible depuis 2001. S'il avait voulu fuir, il l'aurait fait depuis longtemps », a déclaré M^e Joëlle St-Germain, tout en énumérant la série de conditions auxquelles l'accusé devra s'astreindre avant d'obtenir le feu vert pour s'absenter du pays.

Sur ordre du juge Parent, Matticks devra non seulement informer la police de la date et du lieu de son voyage, mais aussi montrer les passeports et les billets d'avion de ses accompagnateurs. Un complice du gang, Normand Beauregard, 40 ans, de Shefford, en Estrie, a reçu la même faveur après avoir avoué sa participation à sept importations massives de haschisch et de cocaïne.

Par un procédé juridique convenu avec la Couronne, M^e Morneau s'est aussi assuré que Donald Matticks ne puisse être extradé aux États-Unis où certains des chargements de drogue ont transité avant d'aboutir au port de Montréal. Matticks n'en a par contre pas fini avec le fisc québécois, qui cherche à lui faire payer plus de 1

million de dollars en taxes non perçues sur « les ventes de la drogue ». Celles-ci auraient rapporté quelque 13 millions au clan Matticks !

Âgé de 62 ans, Donald Driver, autre gros nom du gang de l'Ouest, a pour sa part reconnu avoir trempé dans deux de ces projets de contrebande de cannabis, l'un de 10,2 tonnes et l'autre, de 5,4 tonnes. Les deux immenses chargements s'étaient retrouvés au port de Montréal en janvier et octobre 2000.

D'après l'enquête, c'est Donald Matticks, en tant que vérificateur de conteneurs, qui facilitait la sortie des cargaisons illicites. Après avoir été récupérée sur les quais, la drogue était placée dans des camions, puis transportée dans des entrepôts. Elle était ensuite vendue à des distributeurs, dont les Hells Angels Nomads. Seulement trois des sept cargaisons mentionnées dans l'acte d'accusation avaient été saisies par la police.

C'est à la suite de la fameuse opération Printemps 2001, et des confidences de Luis Elias Lekkas — il a témoigné dans les superprocès de motards — que le ministère public a pu démontrer que Donald Matticks trempait jusqu'au cou dans le trafic de drogue avec son père, qui a écopé 15 ans de pénitencier, en 2002.

À entendre les avocats, c'est la défection de John McLean, 54 ans, autre homme clé de l'organisation, qui a incité Donald Matticks à couper court aux procédures intentées contre lui.

Un homme raconte les tortures que lui a infligées sa mère

CHRISTIANE DESJARINS

« Aurore l'enfant martyr » était élevée dans la ouate, si l'on se fie aux témoignages que livrent trois jeunes adultes contre leur mère, depuis la semaine dernière, au palais de justice de Montréal.

La femme de 55 ans, qui a été membre des « Apôtres de Jésus-Christ », fait face à 47 accusations, allant de voie de fait grave à voie de fait armée en passant par agressions sexuelles. Les victimes présumées sont ses trois enfants (deux garçons et une fille) ainsi qu'un jeune handicapé intellectuel qu'elle a gardé à une certaine époque. Les faits se seraient produits à une multitude de reprises entre 1983 et 1994, soit du bas âge des enfants jusqu'à leur adolescence. Les enfants ont tous quitté le domicile à l'adolescence, et ne veulent apparemment plus rien savoir de leur mère depuis. Si on les croit, l'ignominie de la femme était sans borne. Nous taïrons son identité pour ne pas identifier ses enfants.

Après sa soeur et son frère, c'est l'aîné des enfants qui a pris la barre, hier. L'homme de 27 ans n'en finit plus de raconter les sévices que sa mère lui aurait infligés. Outre les raclées quotidiennes à coups de poing et de pied, la torture physique et psychologique, il dit avoir été obligé de se soumettre à des exercices sexuels avec elle à de nombreuses reprises. Masturbation, tordage de pénis, doigt inséré dans le rectum. « Tu vas voir, plus tard tu vas me supplier pour coucher avec moi », lui aurait-elle dit une fois, alors que le jeune homme, rendu à l'adolescence, l'avait repoussée.

L'emprise de la femme était telle que c'est elle qui décidait quand il devait aller aux toilettes. Il soutient qu'une fois, sa mère l'a mis dehors tout nu en plein hiver, « pendant que les charrues passaient pour ramasser la neige », parce qu'il n'avait pas réussi à faire une selle au moment où elle l'avait décidé.

Une autre fois, il dit avoir été battu en sortant d'une clinique, parce que le médecin avait décrété qu'il était allergique aux oiseaux et qu'il fallait se débarrasser du perroquet de la maison. La mère se serait arrêtée en chemin pour acheter deux perruches et deux pinsons. Elle se serait aussi rendue à plusieurs reprises à son école, au primaire et au secondaire, pour le ridiculiser devant ses camarades de classe et les inciter à le battre.

Tout comme son frère et sa soeur avant lui, le jeune homme livre sa version devant la juge Rolande Matte, d'une voix extrêmement calme et posée, et dans un langage choisi. Son témoignage se poursuit ce matin.

MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes:

Dans notre offre directe par publipostage sur Estée Lauder (DM094C104), Cadeau avec achat Estée Lauder offert à partir du lundi 27 septembre jusqu'au vendredi 15 octobre 2004. Dans une offre par publipostage envoyée à certains clients de Sears, le montant minimum requis de l'achat pour cette offre était de 23,50 \$.

CORRECTION : Le montant correct minimum pour cette offre est en fait de 29 \$.

Dans le cahier publicitaire **JOURS SEARS se poursuivent** en vigueur jusqu'au 3 octobre 2004 (CC095F504),

À la page 28, 298,88 \$. Exerciseur elliptique LifeGear. Rabais 301,11 \$. Ré. Sears 599,99 \$.

CORRECTION : Cet article est disponible dans la limite des stocks et un produit de remplacement ne sera pas offert.

À la page 41, Remise instantanée des Jours Sears de 188,88 \$. Réfrigérateur côte à côte Maytag 25,6 pi³.

CORRECTION : L'illustration dans le cahier publicitaire est inexacte. Le réfrigérateur est blanc et non en acier inoxydable tel qu'illustré. Veuillez visiter le magasin Sears le plus proche pour voir l'article réel.

Dans le cahier publicitaire **Jours Sears - 2 derniers jours** en vigueur jusqu'au 3 octobre 2004, (WE095F504),

À la page 6, 298,88 \$. Téléviseur 27 po Toshiba PureFlat. Rabais 51,11 \$. Rég. Sears 349,99 \$.

CORRECTION : 288,88 \$. Téléviseur 27 po Toshiba PureFlat. Rabais 61,11 \$. Rég. Sears 349,99 \$. Le cahier publicitaire mentionne par erreur que l'article est un téléviseur PureFlat.

4488,88 \$. Téléprojecteur 50 po Panasonic avec meuble. Rabais 1311,11 \$. Rég. Sears 5799,98 \$.

CORRECTION : 4688,88 \$. Téléprojecteur 50 po Panasonic avec meuble. Rabais 611,10 \$. Rég. Sears 5299,98 \$.

538,88 \$. Ensemble de cinéma à domicile Panasonic. Rabais 61,11 \$. Rég. Sears 599,99 \$.

CORRECTION : 488,88 \$. Ensemble de cinéma à domicile Panasonic. Rabais 61,11 \$. Rég. Sears 549,99 \$.

4988,88 \$. Téléviseur 47 po à écran plasma. Rabais 1011,11 \$. Rég. Sears 5999,99 \$.

CORRECTION : 4288,88 \$. Téléviseur 47 po Panasonic à écran plasma. Rabais 211,11 \$. Rég. Sears 4499,99 \$.

À la page 7, Rabais 200,11 \$ sur souffleuse à neige Craftsman 9 HP, 27 po, ou souffleuse à neige Craftsman 11 hp, 30 po.

CORRECTION : Rabais 101,11 \$ sur souffleuse à neige Craftsman 9 HP, 27 po ou souffleuse à neige Craftsman 11 hp 30 po.

Dans le cahier publicitaire **SEARS EN SOLDE** en vigueur du lundi 4 au dimanche 8 octobre 2004 (CC101F504),

À la page 4, Rabais 40% sur toute la mode Jessica sport «British Isle» pour femmes.

CORRECTION : L'illustration de la jupe blanche dans le cahier publicitaire est inexacte. Veuillez visiter le magasin Sears le plus proche pour voir l'article réel.

À la page 7, Rabais 50%. Veste Alpinatek 6 façons du rayon des vêtements d'extérieur à prix ordinaire pour femmes. Prix en vigueur du lundi 4 octobre au dimanche 7 novembre 2004.

CORRECTION : Le prix de cet article est en vigueur du lundi 4 octobre au dimanche 14 novembre 2004.

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconvenient que ces erreurs ont pu causer à nos clients

SEARS



Investir dans le meilleur intérêt.

Fidelity vise d'abord et avant tout à protéger ce qui est important. C'est pourquoi nous nous gardons de fonder nos décisions de placement sur les tendances à court terme. Nous visons plutôt à obtenir un rendement à long terme soutenu en nous appuyant sur notre force en matière de recherche à l'échelle mondiale, afin de repérer les meilleures occasions de placement, une société à la fois.

Nous ciblons des placements solides depuis plus de 50 ans. C'est une des raisons pour lesquelles 21 millions d'investisseurs de par le monde font confiance à Fidelity.

Misez sur la société qui se fait un point d'honneur d'investir dans le meilleur intérêt.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre conseiller en placements.

www.fidelity.ca



3286815A

Veillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Fidelity Investments est une marque déposée de FMR Corp.

MONDE



John Edwards

PHOTO ASSOCIATED PRESS



Dick Cheney

PHOTO REUTERS

Le futur bras droit...

À moins d'un mois des élections américaines, la course à la Maison-Blanche ne pourrait pas être plus serrée. John Kerry et George W. Bush récoltent tous deux 49 % des intentions de vote, a révélé hier le plus récent sondage de la firme Gallup. D'où l'importance du débat entre les deux colistiers des candidats, Dick Cheney et John Edwards, qui a lieu ce soir en Ohio. *La Presse* dresse aujourd'hui les portraits de ces hommes qui briguent le poste de bras droit du politicien le plus puissant du monde.

Edwards: l'avocat de John Kerry



RICHARD HÉTU

COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Durant la saison des primaires, John Edwards a retenu l'attention des démocrates avec un discours plein de passion sur « les deux Amériques », celle des nantis et celle des autres. Dans la péroraison de ce discours prononcé de l'Iowa au New Hampshire, le sénateur de la Caroline du Nord répondait à ceux qui le trouvaient trop inexpérimenté en rappelant ses victoires juridiques contre les meilleurs avocats de son État. Eux aussi l'avaient pris à la légère à ses débuts. « Mais je les ai battus, et je les ai battus encore », martelait Edwards en fendant l'air de son poing. Et d'ajouter, sur un ton tout aussi déterminé : « Je suis le gars qui peut battre Bush partout. Dans le Nord, dans l'Ouest, dans le Midwest et, avec l'accent que j'ai, dans le Sud. Donnez-moi la chance d'affronter George Bush. Donnez-moi la chance d'affronter George Bush et je vous donnerai la Maison-Blanche. » John Edwards n'a pas obtenu cette chance, les électeurs démocrates lui ayant préféré John Kerry. Mais il aura ce soir l'occasion d'affronter le vice-président Dick Cheney dans un débat et de contribuer à une conquête démocrate de la Maison-Blanche.

Un moment crucial

Ce sera un moment crucial dans l'ascension vertigineuse du politicien de 51 ans. Élu au Sénat en 1998, Edwards passera l'équivalent d'une audition devant des dizaines de millions de téléspectateurs. Il ne vaudra pas seulement servir l'ambition de Kerry, mais également la sienne, qui est de se faire élire un jour à la présidence. Ses origines modestes ne le prédisposaient pas aux plus hautes fonctions politiques. John Edwards est né dans une ville ouvrière de la Caroline du Sud, où son père et sa mère ont joint les deux bouts en travaillant dans des usines textiles. Il est le premier membre de sa famille à fréquenter l'université, où il a étudié le droit. C'est là qu'il a rencontré sa femme Elizabeth, qui allait elle aussi devenir avocate. Il a fait fortune en défendant des gens contre des compagnies d'assurances, des hôpitaux et autres sociétés, ce qui lui vaut aujourd'hui la hargne du milieu des affaires. Edwards s'est lancé en politique deux ans seulement après la mort de son fils Wade, qui a péri en 1996 dans un accident

de voiture à l'âge de 16 ans. Un an avant ce drame, il avait effectué l'ascension du mont Kilimandjaro en compagnie de Wade. Il a une fille de 22 ans, Cate, fraîchement diplômée de Princeton, et deux autres enfants en bas âge, Emma Claire et Jack, qui ont respectivement 6 et 4 ans. À Washington, Edwards n'a pas mis de temps à sortir du lot. Quelques semaines seulement après son élection, les démocrates ont fait appel à ses talents d'avocat pour défendre Bill Clinton au Sénat, dans le procès que lui avaient intenté les républicains. Il avait notamment mené l'interrogation de Monica Lewinsky.

Le politicien le plus sexy...

En 2000, le magazine *People* nommait le photogénique sénateur le « politicien le plus sexy de l'année. La même année, Al Gore a songé pendant un temps à choisir Edwards comme colistier. Ce n'est pas le genre de bilan qui mène à la Maison-Blanche. Mais Edwards n'en a pas moins mis sa campagne à la présidence sur pied dès 2002. Négligé par les observateurs, il a causé la surprise en terminant deuxième derrière Kerry lors des caucus d'Iowa. On voyait déjà ce charismatique fils du Sud comme le colistier idéal pour le sénateur du Massachussets. Comme candidat à la vice-présidence, Edwards a continué à prononcer des discours optimistes sur la possibilité de réduire les écarts entre « les deux Amériques ». Certains démocrates auraient souhaité le voir plus critique à l'endroit de l'administration Bush. Pendant que Dick Cheney pourfendait Kerry, Edwards semblait absent de la campagne démocrate. Mais le sénateur de la Caroline du Nord s'est montré plus agressif au cours des deux dernières semaines. Dans un discours récent, il a déclaré à la foule : « George Bush et Dick Cheney ne veulent pas se battre pour garder vos emplois (aux États-Unis) parce qu'ils veulent aider leurs amis. Ils ne sont pas de votre bord. Leurs réductions d'impôts n'aident pas la classe moyenne. Au contraire, elles ont aidé des gens comme leurs amis chez Halliburton. » Face à Dick Cheney, Edwards devrait revenir sur le rôle de Halliburton en Irak. Cette société, dont le vice-président Cheney a été le président pendant cinq ans, a raflé une large part des contrats de reconstruction à la suite de l'intervention lancée par l'administration Bush. Comme avocat, Edwards était réputé pour sa connaissance approfondie des dossiers et sa capacité d'expliquer les sujets les plus complexes en termes simples et clairs. Ce soir, il s'adressera au plus grand jury de sa vie.

Cheney: montrer les dents



ALEXANDRE SIROS

CLEVELAND — Lorsque Dick Cheney représentait l'État du Wyoming au Congrès américain, le très sérieux quotidien *The Washington Post* l'a qualifié de politicien « modéré ». Outré, il a vite demandé à l'un de ses assistants de téléphoner aux responsables du journal pour leur suggérer d'examiner ses votes en tant que parlementaire. Impossible de s'y tromper. Au Congrès, Cheney s'est notamment opposé au financement de la recherche sur le sida, à la création du département de l'Éducation et à une résolution réclamant la libération de Nelson Mandela alors que le résistant sud-africain croupissait en prison. Né au Nebraska en 1951 et élevé au Wyoming, le bras droit de George W. Bush a toujours figuré au palmarès des politiciens les plus conservateurs à Washington. Et il n'a jamais vraiment donné dans la dentelle. Il s'est déjà lui-même décrit comme un « partisan de la ligne dure ».

Faire peur

Cheney n'aura pas fait mentir sa réputation au cours des dernières années. Il est l'un de ceux qui, dans l'entourage de Bush, ont fait pression avec le plus d'ardeur pour que les États-Unis attaquent l'Irak. Et il ponctue actuellement sa campagne de sorties brutales qui ont de quoi faire rougir son adversaire courtois et affable, le sénateur John Edwards. Le vice-président est allé jusqu'à affirmer que les Américains doivent faire « le bon choix » à l'élection de novembre car ils s'exposent à une nouvelle attaque terroriste en votant pour Kerry. Il pourrait ce soir servir aux électeurs une variation sur le même thème et se dire inquiet de l'inexpérience d'Edwards. À ce sujet, Cheney ne peut être la cible d'aucune critique. Il travaille à Washington depuis 1969 et a servi à la Maison-Blanche sous quatre présidents. Il y a fait son entrée alors que Richard Nixon était au pouvoir pour ensuite devenir chef de cabinet du président Gerald Ford. Après un long séjour comme parlementaire au Congrès américain — où il a représenté le Wyoming à partir de 1978 — il a été nommé secrétaire à la Défense par Bush père. À ce poste, il a mené la charge en Irak à l'occasion de la première guerre du Golfe. Ayant dû battre en retraite en raison de la victoire de Bill Clinton, Cheney s'est laissé tenter par le secteur privé dans les années 90.

Il a dirigé le groupe de services pétroliers Halliburton, une des entreprises dont les Américains se méfient le plus à l'heure actuelle.

La bonne guerre

Le vice-président s'est enfermé dans sa maison de Jackson au Wyoming le week-end dernier pour se préparer à affronter Edwards. Ce soir, il devra réussir là où Bush a échoué lors du débat présidentiel : justifier de façon convaincante que la guerre en Irak n'était pas « la mauvaise guerre au mauvais endroit et au mauvais moment », comme le clame dorénavant le démocrate John Kerry. Il pourra montrer qu'il sait de quoi il parle. Après avoir été numéro un du Pentagone, il s'est dit convaincu que la première guerre du Golfe aurait pu être évitée si le gouvernement américain avait été plus ferme avec Saddam Hussein avant qu'il envahisse le Koweït. Paradoxalement, les certitudes de Cheney pourraient aussi lui jouer un vilain tour. Malgré son parcours exceptionnel, il manque aujourd'hui de crédibilité. Il a déçu bon nombre d'Américains en persistant à affirmer que l'Irak possédait des armes de destruction massive même quand tout indiquait le contraire. Et il n'a pas cessé de répéter que l'Irak avait un lien avec les attaques du 11 septembre, malgré un rapport de la commission d'enquête indépendante sur ces actes terroristes qui réfutait cette thèse. Rien n'a permis de prouver qu'un agent du gouvernement irakien ait rencontré à Prague le leader des pirates de l'air, Mohammed Atta, avant qu'il mette son plan machiavélique à exécution. Ce rendez-vous avait été cité par Cheney pour prouver la culpabilité de Saddam Hussein. Cheney pourra aussi être accusé par Edwards de prendre le parti des puissants au détriment de l'Américain moyen. Parions que le sénateur de la Caroline du Nord ne se gênera pas pour rappeler que le vice-président a invité un des juges de la Cour suprême des États-Unis à un voyage de chasse. Edwards pourrait aussi reprocher à Cheney d'avoir refusé de révéler les noms des représentants de l'industrie de l'énergie qui ont été consultés par la Maison-Blanche alors qu'on y rédigeait justement... une politique énergétique. Cheney sait peut-être qu'il a poussé le bouchon un peu loin. En août, il a tenté d'adoucir son image en se dissociant de la position de son président sur les mariages gais. Parlant publiquement de sa fille lesbienne, il a dit juger que ce dossier épineux relève des États plutôt que du gouvernement fédéral. Il s'agissait d'un rare moment de modération pour ce vice-président discret et parfois jugé « diabolique », chez qui même les sourires semblent forcés. Il devrait prouver ce soir qu'il connaît plusieurs autres façons de montrer les dents.

22 immigrants clandestins se noient

Le naufrage survenu au large de la Tunisie fait aussi craindre le pire pour 42 disparus

D'APRÈS AFP ET AP

CHOTT MARIEM, Tunisie – Un bateau surchargé d'immigrants clandestins, des Marocains tentant de gagner l'Italie, a fait naufrage ce week-end au large des côtes tunisiennes. Le bilan était hier de 22 noyés et 42 disparus. Certains des 11 rescapés ont pu regagner la plage à la nage.

Quatre vedettes de la garde nationale tunisienne continuaient de patrouiller hier soir sur le lieu du naufrage, au large de Chott Mariem, mais les chances de retrouver des survivants étaient désormais quasi inexistantes. L'accident s'est produit peu après que l'embarcation surchargée avec à bord 75 clandestins (70 Marocains et cinq Tunisiens) eut quitté la côte, selon l'agence tunisienne TAP. « Une demi-heure après, l'embarcation en bois a craqué sous le poids des passagers et s'est coupée en deux, projetant tout le monde à la mer », selon des témoins.

Hier soir, 22 corps de noyés avaient été repêchés et placés dans une morgue de l'hôpital de Sousse et les recherches devraient se poursuivre plusieurs jours pour retrouver les corps

remontant à la surface. Les 11 survivants (10 Marocains et un Tunisien) ont été transférés à la brigade criminelle de Nabeul pour y être interrogés dans le cadre de l'enquête en cours.

Les immigrants clandestins marocains à bord de l'embarcation, âgés de 20 à 30 ans, avaient versé jusqu'à 2000 \$ à leurs passeurs, qui sont activement recherchés.

Les Marocains, tous entrés légalement en territoire tunisien, faisaient partie d'un groupe de 280 personnes qui projetaient d'émigrer vers l'Italie. Quelque 200 arrestations ont été opérées dimanche par les forces de sécurité près de Nabeul, où les clandestins s'étaient regroupés avant d'embarquer, selon *Tunis-Hebdo*.

La Tunisie, proche des côtes italiennes, a vu se multiplier les tentatives d'immigration clandestine vers l'Europe. Les embarcations, souvent vétustes et surchargées, partent des côtes du Cap Bon, des villes cotières du centre et du sud-est, ainsi que de Li-bye.

Les candidats au départ sont des Maghrébins, mais aussi des ressortissants d'Afrique subsaharienne qui, souvent, ont traversé le Sahara au péril de leur vie.

Des accords lient la Tunisie et l'Ita-

lie en matière de lutte contre l'immigration clandestine, mais Tunis et ses voisins du Maghreb souhaitent « plus de coopération et plus d'aide » de la part de l'Europe.

L'Italie a opté pour la manière forte afin de dissuader les immigrants clandestins venant par avion de Li-bye ou de Tunisie et elle a poursuivi

Quatre vedettes continuaient de patrouiller hier soir sur le lieu du naufrage, mais les chances de retrouver des survivants étaient désormais quasi inexistantes.

hier les expulsions collectives sans délai par avion.

Ignorant les critiques des défenseurs des droits de l'homme qui dénoncent une entorse au droit d'asile, un MD-80 d'Alitalia ayant à bord 90 clandestins fraîchement débarqués dans l'île sicilienne de Lampedusa a décollé dans l'après-midi pour la Libye.

Un soulagement très temporaire

pour le centre d'accueil de l'île, prévu pour 200 places, car au même moment, deux embarcations avec quelque 150 et 200 occupants, étaient repérés au large et une trentaine de personnes accostaient les uns au port, les autres dans une crique, selon une source policière.

Le vol, le seul de la journée d'hier, est le 11^e affrété depuis vendredi à Lampedusa. Plus d'un millier de clandestins ont été renvoyés en Libye. « Seuls ceux dont on a la certitude qu'ils sont tunisiens, égyptiens ou d'un autre pays proche ont été renvoyés », a précisé un fonctionnaire. Sinon la Libye, chargée de les rapatrier dans leur pays d'origine, n'aurait pas accepté de les reprendre.

« Les Soudanais, les Érythréens, les Éthiopiens et les ressortissants d'autres pays non précisés ne sont pas concernés et sont dirigés vers des centres de rétention temporaire » en Italie, a-t-on ajouté de même source.

Rien ne semble décourager les immigrants fuyant la misère économique, le manque d'emplois ou l'insécurité en Afrique : ni le prix à payer aux trafiquants, ni les dangers de la traversée illustrés par le nouveau

naufrage dramatique au large de la Tunisie.

La méthode expéditive employée par l'Italie ne va pas sans provoquer des reproches de la part de ceux qui font remarquer que la Libye n'est même pas signataire de la Convention de Genève sur les réfugiés.

Après Amnistie internationale et Médecins sans frontières, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés a protesté à son tour et exprimé de « graves préoccupations ».

Un ministre, Mirko Tremaglia, chargé des Italiens de l'étranger, a émis des doutes sur « des mesures d'urgence un peu trop improvisées ».

« N'oublions pas notre histoire d'émigrants », a-t-il dit. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est favorable à la création de centres de transit en dehors de l'Union européenne pour accueillir les candidats à l'immigration, a déclaré hier un porte-parole.

De tels centres, dont la création est défendue par l'Allemagne et l'Italie mais combattue par la France, permettraient d'éviter que des immigrants empruntent des embarcations de fortune en Afrique du Nord afin de gagner les côtes européennes, a fait valoir le porte-parole de l'OIM, Jean-Philippe Chauzy.



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Cette image tirée d'une vidéo diffusée aujourd'hui montre deux otages quelques instants seulement avant leur assassinat dans un lieu non identifié d'Irak. Le groupe islamique revendiquant l'enlèvement et l'exécution, samedi dernier, des deux hommes a indiqué que ceux-ci étaient « un Turc et un espion irako-italien » et qu'il avaient avoué travailler pour le compte de services secrets israéliens, iraniens et turcs. « Le premier, ont souligné les kidnappeurs dans la déclaration lue pendant l'enregistrement de la vidéo, est un Italien d'origine irakienne-turkmène âgé de 44 ans portant le nom d'Ayad Anuar Wali. L'autre, âgé de 33 ans, est turc et se nomme Yalmaz Dabja. »

Au moins 40 morts et plus de 100 blessés hier en Irak

D'APRÈS AFP ET AP

BAGDAD – Au moins 40 personnes ont été tuées et plus de 100 blessées hier en Irak, dont 22 dans des attaques à la voiture piégée, alors qu'à Paris, le gouvernement tenait une réunion de crise consacrée aux deux otages français après l'échec d'une initiative parallèle pour obtenir leur libération.

Par ailleurs, deux Turcs et un Irakien ont été tués, et deux Indonésiennes ont été libérées. Deux soldats américains ont été tués la veille à Bagdad et un troisième a été blessé dans l'explosion d'une voiture piégée à Mossoul.

Toujours à Bagdad, un directeur général du ministère des Sciences et de la Technologie a été abattu, avec une fonctionnaire, par des inconnus.

À Ramadi, deux Irakiens ont été tués et six blessés dans l'explosion d'une bombe, qui a coïncidé avec le passage d'un convoi de marines, alors qu'un général de police a été abattu dans une embuscade à Baaqouba, où un enfant a été tué par un tir d'obus.

Un Irakien travaillant pour les Américains a été retrouvé hier décapité sur une route à

l'ouest de Kirkuk, a annoncé la police.

À Samarra, reprise à 70 % aux rebelles par les forces américaines et irakiennes au prix de 150 morts, des centaines de blessés, et d'énormes dégâts aux maisons et commerces, les habitants sont sortis dans la rue hier pour évaluer les destructions et s'approvisionner.

Des frappes analogues se poursuivaient hier sur la ville de Fallouja, avec 11 tués et 14 blessés à l'aube, selon l'hôpital local, et le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a indiqué que d'autres opérations seraient nécessaires pour se débarrasser des rebelles. Il a admis toutefois que le succès n'était pas toujours garanti.

La Maison-Blanche a refusé de commenter le voeu du président Aleksander Kwasniewski de retirer les troupes polonaises d'Irak d'ici à la fin 2005. En visite à Paris, Kwasniewski a confirmé après un entretien avec son homologue français Jacques Chirac que la Pologne envisageait de commencer à retirer ses troupes en janvier 2005.

En France, l'initiative du député du pouvoir Didier Julia pour libérer les deux journalistes français a été critiquée à droite

comme à gauche et a créé un début de polémique.

« Notre seule exigence jusqu'à la libération effective de Christian Chesnot et de Georges Malbrunot restera leur sécurité », a souligné le ministre des Affaires étrangères, Michel Barnier, à l'issue d'une réunion présidée par le premier ministre Jean-Pierre Raffarin.

À Bagdad, une première voiture piégée a explosé devant un centre de recrutement de l'armée irakienne, faisant 15 morts et 84 blessés, selon l'hôpital Yarmouk. Près de 400 recrues étaient rassemblées au quartier Mansour, près de la Zone verte, secteur ultra-sécurisé où se trouvent l'ambassade des États-Unis et le siège du gouvernement.

Moins d'une heure plus tard, une voiture piégée explosait rue Saadoun, près de l'hôtel Baghdad où résident des Occidentaux, faisant selon les hôpitaux quatre tués et 17 blessés.

À Mossoul, trois Irakiens, dont un enfant, ont été tués et 11 blessés dans l'explosion prématurée d'une voiture piégée, selon des sources hospitalière et policière.

Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'offensive de Gaza

D'APRÈS AFP ET AP

GAZA – La présidence du Conseil de sécurité de l'ONU, assurée ce mois-ci par le Royaume-Uni, a accepté la demande du groupe arabe de tenir hier une réunion urgente sur l'opération militaire israélienne dans la bande de Gaza.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait demandé dimanche à Israël de mettre fin à son opération militaire dans cette zone.

Au total, 66 Palestiniens ont été tués depuis mardi dernier, dont huit hier, incluant un enfant, dans cette opération israélienne visant à mettre fin aux tirs de roquettes sur le territoire israélien. Trois Israéliens ont aussi été tués, deux soldats et une femme colon.

Nos forces « sont prêtes à opérer, non en terme de jours, mais de semaines », a déclaré le chef d'état-major, le général Moshé Yaalon, à la radio militaire israélienne.

Les États-Unis appelaient hier les Israéliens et les Palestiniens, pour la première fois depuis le début de l'opération, à faire preuve du « maximum de retenue » dans la bande de Gaza et à « éviter toute action qui provoquerait une escalade de la tension ».

Le porte-parole adjoint du secrétariat d'État, Adam Ereli, a rappelé la position américaine selon laquelle l'État hébreu a « le droit de se défendre » face aux attentats, mais a dans le même temps appelé Israël à « faire en sorte que les conséquences soient minimales » pour les civils.

L'Égypte a adressé un « message fort » à Israël pour qu'il cesse son offensive. « L'Égypte demande l'arrêt immédiat des attaques israéliennes contre le peuple palestinien », a affirmé le ministre des Affaires étrangères Ahmed Aboul Gheit dans un « message fort » à son homologue israélien Sylvan Shalom, a précisé ce responsable aux Affaires étrangères égyptiennes sous le couvert de l'anonymat.

« Israël doit revenir sur sa politique d'assassinats et de destructions commis contre le peuple palestinien », a souligné le ministre égyptien dans ce message. Cette politique est « provocante et conduit à l'escalade de la violence », toujours selon la missive.

Le directeur de l'UNRWA, Peter Hansen, a exigé hier des excuses d'Israël, dénonçant comme une « propagande malveillante » ses affirmations selon lesquelles des ambulances de l'ONU sont utilisées pour transporter des armes au profit des Palestiniennes.

L'UNRWA emploie des membres du Hamas mais « je ne considère pas cela comme un crime », a affirmé par ailleurs Peter Hansen au réseau canadien CBC.

« Je suis sûr qu'il y des membres du Hamas qui émargent à l'UNRWA et je ne considère pas cela comme un crime. Le Hamas, en tant qu'organisation politique, ne signifie pas que chaque membre est un militant et nous ne pratiquons pas l'exclusion politique, ni celle des personnes d'une conviction contre une autre », a expliqué Hansen à la chaîne.

« Nous demandons à notre personnel, quelle que soit leur conviction politique, de se conformer aux idéaux de l'ONU et à ses normes de neutralité », a-t-il ajouté.

LE TOUR DU GLOBE

BRÉSIL

Lula progresse

Le Parti des travailleurs (PT) a renforcé son implantation aux municipales de dimanche au Brésil, mais une bataille difficile s'annonce au second tour pour le parti du président Lula da Silva pour conserver la principale ville du pays, São Paulo. Dans les grandes villes, le PT a remporté au premier tour des victoires notables. Dans les municipalités de province, il a doublé le nombre de ses mairies. Mais le Parti de la social-démocratie (PSDB, opposition) de l'ancien président Fernando Henrique Cardoso s'est confirmé comme le principal concurrent du PT. À São Paulo, capitale économique du Brésil, le candidat du PSDB, José Serra, a obtenu 43,5 % des suffrages contre 35,8 % à la sortante du PT, Marta Suplicy. Le second tour aura lieu le 31 octobre dans les 44 villes comptant plus de 200 000 électeurs, où le scrutin a abouti dimanche à un ballottage. AFP

INDONÉSIE

SBY président

Le général à la retraite Susilo Bambang Yudhoyono a été déclaré hier vainqueur de l'élection présidentielle en Indonésie, la première organisée au suffrage universel direct. Âgé de 55 ans, « SBY », comme l'appellent ses partisans, a recueilli 60,6 % des suffrages, contre 39,4 % pour son adversaire, la présidente sortante Megawati Sukarnoputri, lors du scrutin du 20 septembre. Le dépouillement des votes est une longue opération dans le plus grand archipel et le 4^e pays du monde quant à la population, à majorité musulmane. SBY, qui prendra ses fonctions le 20 octobre, est minoritaire au Parlement, et il doit affronter une pauvreté et un chômage massifs, aggravés par une corruption endémique. Il aura à réformer les systèmes de santé et d'éducation, classés parmi les plus déficients d'Asie du Sud-Est. Et il fera face à une série de foyers de tensions séparatistes et communautaires dans l'archipel de 212 millions d'habitants, sans oublier le terrorisme islamiste. AFP

COLOMBIE

14 morts

Une propriété du sud-ouest de la Colombie a été l'objet d'une attaque par un groupe non identifié d'hommes armés qui a fait 14 morts dont deux enfants ainsi qu'une femme enceinte, a annoncé hier la police de Candelaria. Deux membres du groupe des agresseurs ont été abattus par la police, a indiqué le colonel Jesus Antonio Gmez, commandant la police de la ville de Cali. Il a précisé que les assaillants portaient des fusils d'assaut et ont déchargé leurs armes sans prononcer une seule parole. Des témoins rapportent que les hommes du groupe armé portaient des vêtements noirs. De nombreuses localités dans le département de Valle ont été cette année, avec 3000 morts recensés, le théâtre de heurts violents, notamment entre différents groupes de narcotrafiquants. Le cartel du nord de Valle fournit de 30 à 50 % des exportations de cocaïne aux États-Unis, selon les estimations des organismes de sécurité. AFP

CAMBODGE

Procès des Khmers rouges

L'Assemblée nationale a ratifié hier une loi sur un procès au Cambodge des anciens dirigeants khmers rouges. Intervenant plus d'un an après un accord avec l'ONU, la ratification doit permettre le jugement d'une poignée d'hommes, septuagénaires pour la plupart, pour génocide et crimes contre l'humanité commis sous Pol Pot et qui ont fait près de deux millions de morts. « Ce que nous attendions a été accompli », s'est félicité devant la presse le premier ministre Hun Sen. Vingt-six amendements à des lois cambodgiennes requis pour le tribunal seront votés aujourd'hui, a-t-il assuré. Il a ajouté que l'ouverture du procès serait décrétée jour férié au Cambodge et que les audiences seraient télévisées. Il n'a pas donné d'indication de dates. Les experts estiment que la mi-2005 paraît réaliste. Le texte doit ensuite aller devant le Sénat, le Conseil constitutionnel et le roi Norodom Sihanouk. Khieu Samphan, 72 ans, ancien chef de l'État du KD et l'un des plus probables accusés, a déclaré qu'il « soutenait pleinement la ratification ». « J'irai pour laver mon nom, a-t-il dit, je suis prêt à coopérer avec le tribunal. » AFP



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Des adolescentes afghanes observent le déchargement de ballots de matériel électoral apportés par un hélicoptère de l'Organisation des Nations unies à Ghumaipayan Mahwow. Ce village situé à quelque 400 kilomètres au nord de Kaboul n'est accessible que par la voie des airs, comme d'ailleurs toute la province de Badakhshan. Quatre-vingt-quatre ballots de matériel électoral ont été ainsi distribués hier dans 24 villages des environs de la frontière du Tadjikistan en prévision de la première élection présidentielle afghane, samedi prochain.

Afghanistan: une élection incertaine

AGENCE FRANCE-PRESSE

KABOUL — Trois ans après les attentats du 11 septembre aux États-Unis et la fin du régime des talibans, l'Afghanistan, ravagé par un quart de siècle de guerres et de crises, se prépare à sa première élection présidentielle démocratique, samedi, depuis l'indépendance en 1919.

Près de 30 000 soldats étrangers sont présents sur leur sol, des « seigneurs de la guerre » continuent de régner avec une poigne de fer sur leurs fiefs et l'ombre d'Oussama ben Laden plane en coulisses, mais

quelque 10 millions d'électeurs sont inscrits pour participer au scrutin.

Au-delà de l'élection du président d'un pays soutenu par l'argent de l'aide internationale et gangrené par celui de la drogue, l'avenir de la lutte contre le terrorisme mondial, qui divise l'Occident depuis trois ans, se joue en partie dans les urnes d'Afghanistan.

Illettrés à près de 80 %, les Afghans qui se rendront le 9 octobre dans les 5000 bureaux de vote disséminés jusque dans les montagnes les plus reculées pèseront sur l'élection présidentielle le 2 no-

vembre aux États-Unis. Une élection sans heurt et non contestable — deux éléments qui sont encore loin d'être acquis — permettrait au président américain George W. Bush de revendiquer une victoire de sa politique étrangère et de justifier un objectif similaire pour l'Irak.

L'Afghanistan ne pourra pas respecter ses propres règles électorales le 9 octobre en raison d'un manque de formation de ses cadres, a estimé à Kaboul un observateur européen.

Chef d'une délégation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Robert Barry, a sou-

ligné que l'OSCE ne publiera pas de rapport final sur la fiabilité du scrutin.

Pour d'autres scrutins organisés dans des pays sortant de conflits, tels que le Cambodge, des observateurs internationaux étaient présents dans la plupart des bureaux de vote, mais seuls 230 observateurs internationaux seront présents au vote afghan.

L'Union européenne est un des principaux bailleurs de fonds pour l'élection afghane et les analystes à Kaboul estiment que ses observateurs ne veulent pas prendre le risque de déclarer ce scrutin faussé.

Deux Américains reçoivent le prix Nobel de médecine

HERVÉ LIONNET

AGENCE FRANCE-PRESSE

STOCKHOLM — Le prix Nobel de médecine 2004 a été attribué hier conjointement aux Américains Richard Axel et Linda B. Buck pour avoir percé les mystères de l'odorat.

Richard Axel, 58 ans, et Linda B. Buck, 57 ans, sont récompensés pour leurs découvertes sur le système olfactif, un domaine dans lequel les chercheurs étaient un peu en retard par rapport aux études sur les autres sens, selon l'Assemblée Nobel de l'institut Karolinska qui décerne le prix.

« L'odorat est longtemps resté le plus énigmatique de nos sens. Les principes de base pour reconnaître et se souvenir d'environ 10 000 odeurs différentes n'étaient pas compris », a expliqué l'académie dans un communiqué explicitant son choix.

« Les lauréats du prix Nobel de médecine cette année ont résolu ce problème dans une série d'études pionnières qui ont clarifié la manière dont fonctionne le système olfactif », a poursuivi l'institut.

« Ils ont découvert une grande famille génétique, composée de 1000 gènes différents (3 % de nos gènes) qui permettent l'apparition d'un nombre équivalent de types de récepteurs olfactifs », selon le texte.

« Ces récepteurs sont situés dans le récepteur olfactif des cellules qui occupe une petite place dans la partie haute de l'épithélium nasal et détecte les molécules odorantes inhalées », explique le communiqué.

« Chaque cellule spécialisée dans la détection d'odeurs ne possède qu'un type de récepteur odorant, lequel ne peut détecter qu'un nombre limité de substances odorantes. Par conséquent nos cellules olfactives sont très spécialisées sur quelques odeurs », résume l'académie.

Les découvertes des professeurs Axel et Buck soulignent l'importance du système olfactif sur la qualité de la vie et sur le goût. « Un bon vin ou une fraise bien mûre nous aident à détecter les qualités que nous considérons comme positives », ajoute l'institut, rappelant qu'une odeur unique peut déclencher de vieux souvenirs, ce que l'écrivain français Marcel Proust évoque avec la madeleine de son enfance.

La plupart des odeurs sont composées de multiples molécules odorantes et chacune active plusieurs récepteurs olfactifs. C'est donc une cascade de réactions qui nous permet de reconnaître et de mémoriser quelque 10 000 odeurs, explique en substance l'académie, soulignant l'importance de l'odorat pour un nouveau-né afin de trouver le sein de sa mère.

Richard Axel, qui est professeur à l'Université Columbia de New York, s'est déclaré « particulièrement heureux et surpris » sur les ondes de la radio suédoise alors qu'il se trouvait en Californie.

Linda B. Buck, travaille depuis 2002 au département des sciences fondamentales du Fred Hutchinson Cancer Research Center de Seattle.

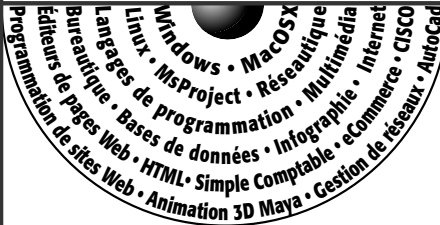
Comme les autres lauréats, ils recevront leur prix le 10 décembre et se partageront les 1,5 millions de dollars US dont est doté chaque prix Nobel.



INSTITUT DES
TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION
DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE



Nos ATELIERS INTENSIFS de micro-informatique



LA SOLUTION à vos besoins de formation ponctuelle et immédiate!

- Formation de courte durée
- Le jour, le soir, la fin de semaine
- Environnements Macintosh et Windows
- Cours menant à la certification **CISCO CCNA**

Formation sur mesure aussi disponible sur demande

3261300

Horaire complet : www.cmaisonneuve.qc.ca/iti

Information et inscription :
(514) 251-1444, poste 4811

**Ple-IX**



3259271A

Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537
Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537

NAUTICA

Marque offerte chez

AILES

LES AILES DE LA MODE

LA CARTE QUI VOUS AVANTAGE!



ÉDITORIAUX

Les excisions barbares



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Lourde tradition, ésotérisme ancestral, religiosité morbide, machisme à ce point enraciné qu'il est perpétué surtout par les femmes elles-mêmes... Le fait est que, pour tous ces motifs et aussi incroyables que cela puisse paraître, l'excision existe toujours en ce début de XXI^e siècle. En Afrique, évidemment. Mais aussi dans une faible mesure dans le Nord riche et développé, où l'Afrique émigre en masse. Et où, déchiré entre des rectitudes politiques contradictoires, on ne sait pas exactement comment réagir à cette situation.

Il y aurait dans le monde 130 millions de femmes excisées. Ce nombre progresse à raison de 2 millions de fillettes ainsi mutilées

Il y a des traditions autochtones indéfendables. Et les particularités culturelles ne sont pas toutes d'égale valeur.

chaque année. En Occident, vivraient aujourd'hui 6,5 millions de femmes ayant subi cette torture. Et il est difficile de savoir dans quelle mesure la tradition survit dans les ghettos d'immigrés de Paris, de Genève ou de Bruxelles — on a récemment recensé un cas d'excision à Toronto.

Les reportages à faire dresser les cheveux sur la tête de la collègue Michèle Ouimet, dans *La Presse* du week-end, accompagnés des effrayantes images de Robert Skinner, ont suscité des réactions de révolusion chez nos lecteurs. C'était couru. Comment, en effet, pourrait-il y avoir un seul être humain qui, mis en face d'une telle barbarie appliquée à des enfants,

La fin d'un miracle



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

La société Merck a retiré du marché le populaire anti-inflammatoire Vioxx après avoir pris connaissance d'une recherche montrant que les personnes traitées courent un risque accru de souffrir de troubles cardiovasculaires. Après l'hormonothérapie, le Redux et le Baycol, le Vioxx s'ajoute donc à la liste des « médicaments miracles » qui se sont finalement révélés plus néfastes que bénéfiques. Quand donc tirerons-nous les leçons qui s'imposent de ces affaires ?

Mis sur le marché en 1999, le Vioxx était prisé des médecins et des patients parce qu'il était aussi efficace que les anti-inflammatoires traditionnels, mais était plus

Beaucoup de patients à qui on a prescrit du Vioxx auraient pu se contenter de médicaments moins chers.

simple à prendre (1 comprimé par jour au lieu de 4) et entraînait moins d'effets secondaires pour l'estomac. L'an dernier, les ventes mondiales ont atteint 2,5 milliards.

Depuis l'annonce du retrait, les avis sont partagés sur l'attitude de la compagnie dans ce dossier. Certains la félicitent d'avoir agi aussi promptement que radicalement. D'autres déplorent au contraire qu'elle ait mis quelques années à réagir.

Aussi tôt qu'en 2000, en effet, des études ont commencé à paraître documentant un risque accru de troubles cardiovasculaires. Le responsable d'une de ces études, le docteur Eric Topol, estime que dès lors, Merck aurait dû mener une recherche d'envergure visant à mesurer l'importance de ce risque. Le docteur Topol a-t-il raison ? Difficile à dire. Il n'est pas rare qu'une ou deux études indiquent l'existence d'un risque ; ces résultats sont souvent contredits par des études ultérieures. De toute façon, ce qui compte, ce n'est pas l'absence d'effets secondaires ; les autorités médicales cherchent plutôt à déterminer si les effets bénéfiques justifient le niveau de risque constaté.

puisse réagir autrement que par l'indignation et la colère ?

Et pourtant... Pour combattre et condamner l'excision, il faut accepter le fait qu'il existe des traditions autochtones indéfendables. Et que les particularités culturelles ne sont pas toutes d'égale valeur.

C'est en France que, à ce point de vue comme à bien d'autres, la plus forte collision des cultures se produit. En raison des anciens liens coloniaux, évidemment, ainsi que de l'immigration massive. Or, qu'y voit-on ? Des jeunes femmes horrifiées par l'excision et indignées par le relativisme culturel faisant en sorte qu'on préfère regarder ailleurs. « La forme la plus insidieuse, la plus sournoise du sexisme, est la forme antiraciste. Sous prétexte d'antiracisme et de respect des cultures, certains en sont venus à défendre l'excision, le port du voile, la polygamie », écrivent (dans *Libération*) des militantes de « Féministes du troisième millénaire ».

(Inutile, d'ailleurs, d'aller si loin : à Québec, en juillet dernier, personne n'a élevé la moindre protestation lorsqu'un groupe de musiciens guinéens sont venus interpréter une chanson célébrant les mérites de l'excision...)

Nous l'avons souvent noté ici : l'Occident a beaucoup de scrupules à défendre ses valeurs les plus fondamentales, qui sont — ou devraient être — des valeurs universelles, incontestables, liées tout simplement à la dignité de l'être humain.

Essentiellement, il y a deux façons d'éradiquer ce moyen terme une telle pratique. La première est l'éducation, bien sûr, et il y a en Afrique de timides initiatives en ce sens, qu'il faut encourager et assister au besoin. Mais il y a aussi la législation. Or, seulement la moitié des 28 pays africains où sévit cette pratique ont adopté des lois destinées à l'interdire.

Il faut maintenant exercer de lourdes pressions sur les autres. Ce n'est pas du colonialisme, ni du racisme : cela relève de la plus élémentaire décence.

son ? Difficile à dire. Il n'est pas rare qu'une ou deux études indiquent l'existence d'un risque ; ces résultats sont souvent contredits par des études ultérieures. De toute façon, ce qui compte, ce n'est pas l'absence d'effets secondaires ; les autorités médicales cherchent plutôt à déterminer si les effets bénéfiques justifient le niveau de risque constaté.

Il faut dire aussi que le risque révélé par la plus récente étude sur le Vioxx, même s'il est deux fois plus grand chez les patients traités avec le médicament que chez les patients à qui l'on donnait un placebo, reste petit : moins de 15 incidents cardiovasculaires pour 1000 patients. De plus, le risque n'est apparu qu'après 18 mois de traitement.

Sauf que même un petit risque a un impact considérable lorsqu'il concerne une grande population. C'est le cas ici, en raison de la popularité du Vioxx.

L'engouement suscité par le médicament, stimulé par d'importantes campagnes de publicité, n'était pas justifié. Beaucoup de patients à qui on l'a prescrit auraient pu se contenter de molécules déjà commercialisées et moins chères. Le phénomène est bien connu : lorsqu'un nouveau médicament arrive sur le marché, les patients insistent pour l'obtenir, et les médecins ne se font pas prier pour le prescrire.

Les gouvernements doivent doubler d'efforts pour casser cette culture du « médicament miracle ». Il ne s'agit pas de susciter une méfiance maladroite à l'endroit d'une industrie dont la contribution à la santé humaine est considérable. Il s'agit d'aider les médecins et les patients à prendre des décisions plus réfléchies.

Par ailleurs, la FDA et Santé Canada devraient envisager d'exiger des essais cliniques de plus longue durée dans le cas de médicaments qui seront pris pendant plusieurs années. À l'heure actuelle, la norme est de 12 mois (rappelons que les effets néfastes du Vioxx ne sont apparus qu'après 18 mois...). Bien sûr, l'industrie est pressée. Mais c'est la santé des personnes qui doit primer.

REPRISE DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES À OTTAWA



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Un traitement inhumain

Le dossier sur l'excision de nos collègues Michèle Ouimet et Robert Skinner, dans *La Presse* de dimanche, nous a valu beaucoup de commentaires. Voici quelques-uns des courriels reçus.

Ce traitement est inhumain. On trompe des fillettes en leur mentant. On leur promet des gâteries, et elles se font mutiler les organes génitaux. On leur promet une sortie à la foire, mais c'est à la boucherie qu'elles vont. Après cela, à qui peut-on faire confiance, si on se fait mentir par sa propre mère ? Mais on est bien obligée de pardonner à tous, si on ne veut pas être ostracisée, rejetée. On est bien obligée de ravalier sa peine et sa colère, de se raconter des histoires, de se mentir à soi-même, de se faire oublier cette trahison, question de survie. La survie, ou la mort. Voilà le choix qu'elles doivent faire. Mais combien d'entre elles survivent de leurs infections ? Combien d'entre elles parviennent à pardonner ? Tout cela

se fait au nom de l'orgueil, pour se mériter une cérémonie funéraire. Il y a quelque part un raisonnement illogique, mais le raisonnement dans ces communautés de femmes soumises est au stade embryonnaire. Il serait temps que les femmes de partout apprennent qu'elles peuvent être femmes avec clitoris ou sans voile. Il est temps que les femmes s'émancipent de toutes ces idées préconçues. Qu'elles sachent qu'elles peuvent vivre même si elles ne croient pas en Dieu, en Allah ou en un autre dieu.

Marie Cicchini

Une forme de thérapie

Il est presque minuit et avant d'aller me coucher, il fallait que je vous écrive. C'est peut-être une forme de thérapie... Inacceptable, ahurissant et tous les autres synonymes connus pour exprimer à quel point j'ai été bouleversée de voir les photos des bébés et des fillettes subissant cette torture. Je ne peux m'empêcher de penser à ce bébé de quelques mois et à la lame de rasoir scintillante au-dessus d'elle, aux yeux des fillettes tremblant de peur, aux larmes inondant leur visage... Que pouvons-nous faire pour stopper

cette coutume barbare. Et surtout, qu'on ne vienne pas me parler de culture africaine. Je respecte la « différence » qui existe entre les autres peuples et le mien, mais là c'est vraiment de la barbarie pure et simple. Quand je verrai des bébés et des fillettes de race noire, je ne pourrai jamais m'empêcher de revoir ces photos qui ne veulent pas quitter mon inconscient.

Marie Lise Lirette

Il faut s'en mêler

Il est temps qu'une organisation mondiale fasse quelque chose à la grandeur de la planète pour que cesse l'excision et que ces femmes et filles puissent avoir une vie normale sans subir l'humiliation de l'urine qui coule sans contrôle ou encore et surtout, sans la douleur qui les suit pour la vie. Travaillant pour deux médecins, il est très facile pour moi d'imaginer toutes les complications qui peuvent suivre un acte comme celui-là. C'est inacceptable !

Marie-Josée Legault
Beaconsfield

La piste montréalaise

Avant de condamner ce qui se passe au Mali, veuillez mettre vos journalistes sur la piste montréalaise. En effet, on pratiquerait aussi, ici même sur l'île de Montréal, ces gestes de mutilation. Pourtant, on n'en entend pas parler.... et c'est tout ce qu'il y a d'illégal, surtout dans notre beau pays où les droits de la personne sont sacrés. Alors, on attend de voir dans vos pages les résultats de vos recherches et, surtout, les dénonciations, s'il y a lieu. Bon courage ! Et si vous aidez à mettre la justice sur la bonne piste, tant mieux ; les victimes potentielles vous devront une fière chandelle !

Raymond Fournier

Du sensationnalisme

La photo de la petite fillette en dit long... Oui il faut en parler car c'est une expérience atroce pour celles qui la vivent. Votre article aborde le sujet d'une manière professionnelle : mais fallait-il aller jusqu'à publier les autres photos, surtout celle où l'on brandit la lame de rasoir... Là vous tombez dans le sensationnalisme, un peu à la manière d'une certaine télé-réalité.

Réjean Daigle
Saint-Bruno-de-Montarville

Au nom de quels dieux ?

Seigneur ! Au nom de quels dieux fait-on ces choses-là ? Votre reportage m'a bouleversée. Oui. Je savais. J'ai lu et su que l'excision se pratiquait. Aujourd'hui, je ne peux plus que m'insurger. Pleurer et discuter avec mes proches n'est pas suffisant. Je veux agir, aider, placer mes larmes dans le ventre des décideurs, de ceux qui tardent à interdire pour toujours ce terrible rituel. Avant même d'arriver aux images, de poser mes yeux sur l'enfant que l'on va mutiler d'une lame, j'ai déjà mal. Si la photo choque et qu'on s'en plaint, elle reste quand même nécessaire. La légende nous prévient : *Faut-il montrer l'horreur ?* Oui mais pas seulement. La légende suggère qu'une photo pourrait enfin changer les choses. De l'indignation je veux passer à l'action mais où et comment ? Plus que l'information, je souhaite connaître les liens, les dates des manifestations, les organismes qui s'y dévouent. Je voudrais tant que *La Presse* s'oblige du mandat d'informer sur le comment agir. Comment s'impliquer, s'engager, participer comme petit citoyen.

Sabrina Louvain

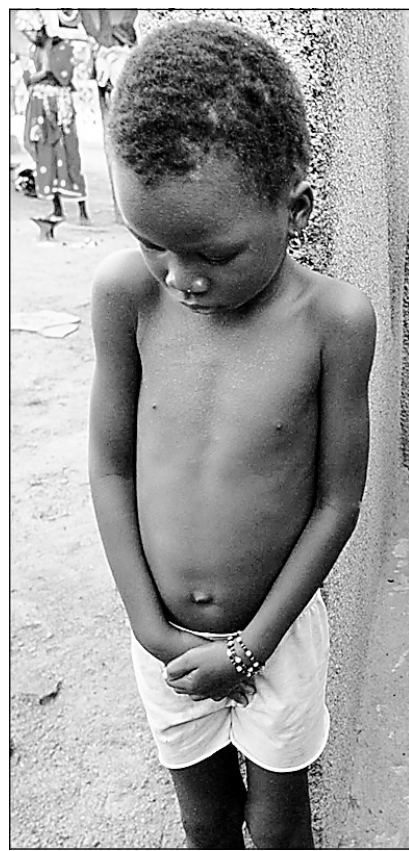


PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Un autre site pour le CHUM?



Le dossier du CHUM est encore loin d’être clos. En fait, les choses se compliquent, avec l’apparition d’un projet de nouveau site ardemment piloté par le recteur de l’Université de Montréal, Robert Lacroix, et d’autres personnalités influentes de Montréal.

Il s’agirait de l’ancienne gare de triage du Canadien Pacifique, près du viaduc Rockland, au nord d’Outremont.

Le recteur Lacroix et le directeur du CHUM, le Dr Denis Roy, sont à couteaux tirés à ce sujet, ce dernier préférant la rénovation et l’agrandissement de l’hôpital Saint-Luc, comme le proposait la commission Mulroney-Johnson. Les deux parties doivent se rencontrer jeudi pour tenter d’en arriver à une position commune.

////////////////////

La gare de triage du CP — une solution qui, selon nos sources, n’a pas été étudiée par la commission Mulroney-Johnson parce que le site n’était pas totalement disponible l’hiver dernier — permettrait la construction d’un hôpital entièrement neuf, doté de toutes les caractéristiques d’un hôpital à la fine pointe de la modernité.

L’option Saint-Luc, au contraire, en est une de rafistolage. Il s’agira de rénover un vieil hôpital conçu à une autre époque, en passant par une période de transition qui risque d’être assez cauchemardesque. Il faudra construire en hauteur parce que l’espace manquera, même en expropriant les immeubles situés derrière l’hôpital.

Plusieurs médecins francophones se sont élevés contre le fait que le CHUM ait été réduit à un projet de rénovation, alors que le Centre universitaire de santé de McGill pourra concevoir, sur l’emplacement de l’ancienne cour Glen, dans le sud-ouest de la ville, une institution vraiment neuve et parfaitement adaptée aux exigences de la technologie de pointe.

L’autre avantage de la solution pilotée par le recteur Lacroix est que le nouvel hôpital sera près de la faculté de médecine — un atout lorsqu’il s’agit d’un hôpital universitaire où la fonction de recherche et d’enseignement est primordiale.

Les opposants, cependant, ne sont pas à court d’arguments.

En premier lieu, ce retour à la case départ retarderait la mise en chantier du nouveau CHUM. Mais qu’est-ce qu’un retard de quelques mois, lorsqu’il s’agit d’un projet aussi important ? Ne vaut-il pas mieux retourner à la planche à dessin si le premier projet retenu n’est pas satisfaisant ?

On fait aussi valoir que le site du CP serait moins accessible que celui de Saint-Luc. Ce n’est pas évident : il peut être plus difficile de se rendre en plein coeur du centre-ville à l’heure de pointe que dans un endroit légèrement excentrique largement accessible par des voies semi-rapides (avenue du Parc, viaduc Van Horne, rue Jean-Talon, boulevard de l’Acadie, etc.) où des ambulances peuvent bien plus facilement se frayer un chemin.

Il y a des décennies que l’hôpital Sainte-Justine, non loin du site du CP, accueille la population du nord et de l’est de Montréal et de la banlieue, et l’on n’a jamais entendu personne se plaindre d’avoir eu du mal à y accéder.

Ce qui joue en faveur du site Saint-Luc est qu’il est déjà bien engagé. L’Agence régionale de la Santé et des services sociaux a déjà donné son accord, et le ministre Philippe Couillard était sur le point de faire de même avant que le site du CP n’arrive sur le tapis.

L’autre jour, un porte-parole de l’Agence faisait valoir que le « déménagement » du CHUM vers le nord laisserait le centre-ville avec un « déficit d’hôpitaux. » Mais le projet initial du CHUM prévoyait de toute façon le maintien d’au moins un autre hôpital général francophone au centre-ville, et il existe déjà deux institutions, Notre-Dame et Saint-Luc, capables de l’accueillir.

Restent deux problèmes, outre évidemment la question du coût. D’une part, le sol de la gare de triage est probablement contaminé — encore que ce soit à un problème général à Montréal, qui affecte également le site choisi par McGill. D’autre part, la proximité d’une voie de chemin de fer soulève le risque posé par les wagons transportant des matières explosives. Mais, réplique un partisan du projet, combien d’explosions analogues se sont-elles produites au Canada ?

////////////////////

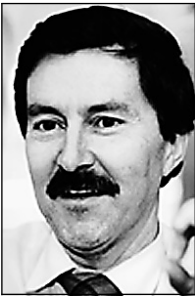
Une chose est sûre : les Outremontais seront probablement furieux, eux qui ont réussi à torpiller, il y a quelques années, un projet parfaitement sensé de construction résidentielle à peu près au même endroit, sur un terrain du CP où un promoteur voulait construire des condos.

On faisait valoir, avec force passion, que cela augmenterait le trafic, le bruit, la pollution et la densité urbaine (sic), qu’Outremont perdrait sa légendaire quiétude, etc. Finalement, le projet est tombé à l’eau. Mais avec le CHUM, on parle de quelque chose d’autrement plus important, qui concerne toute la collectivité québécoise...

Toujours non!

Malgré les Oussama ben Laden et les Timothy McVeigh, la peine de mort n’est jamais une option

ANDRÉ NORMANDEAU



L’auteur est criminologue et professeur à l’Université de Montréal. Nous publions ce texte à la veille de l’ouverture du 2^e congrès mondial sur la peine de mort qui a lieu à Montréal.

Y a-t-il la moindre chance que l’opinion publique américaine, largement favorable à la peine de mort (actuellement à la hauteur de 70 %), puisse évoluer un jour et rejoindre au moins l’opinion publique canadienne ? L’opinion canadienne est divisée moitié-moitié (50 %-50 %) depuis quelques années avec, à l’occasion, une courte majorité opposée à la peine de mort : de 50 % à 55 %, selon l’année et le contenu de la question.

La réponse est malheureusement plutôt pessimiste si l’on regarde l’évolution de l’opinion publique américaine sur une longue période (le premier sondage sur le sujet date de décembre 1936), et si l’on observe qu’avec les événements terroristes du World Trade Center et du Pentagone, le 11 septembre 2001, cette opinion publique s’est durcie davantage en faveur de la peine de mort.

L’American Institute of Public Opinion, qui est responsable des sondages de type Gallup depuis 1936, a toujours conservé annuellement une question générale sur la peine de mort, au libellé suivant : « Do you favor or oppose capital punishment for murder ? » (Êtes-vous favorable ou opposé à la peine capitale pour un meurtre ?). Récemment, cette question a été reformulée de la façon suivante : « Are you in favor of the death penalty for a person convicted of murder ? » (Êtes-vous favorable à la peine de mort pour une personne condamnée pour meurtre ?). Évidemment, des questions plus spécifiques utilisées par d’autres sondages donnent toutes sortes de résultats, en particulier lorsque la question mentionne qu’il s’agit, par exemple, d’un meurtre d’enfant ou d’un viol et assassinat d’une jeune femme.

Pour les fins de notre article, nous comparons dans le temps à partir seulement de la question classique de type Gallup mentionnée plus haut. Les résultats indiquent des hauts et des bas parfois surprenants. Il apparaît que, depuis 1936, les résultats se retrouvent sur une courbe en U. En effet, en 1936, 61 % des Américains étaient favorables à la peine de mort ; en 1966, seulement 42 % y étaient favorables, le pourcentage le plus bas de tous les sondages annuels (surprenant, non ?) ; en 2004, 71 % y sont favorables. Il y a donc eu une augmentation de 10 points parmi les gens favorables à cette sanction (61 % à 71 %) depuis près de 70 ans maintenant (1936-2004). De 1936 à 1966, le soutien à la peine de mort a baissé de 19 points (61 % à 42 %). Par ailleurs, de 1966 à 2004, ce soutien a augmenté de 29 points (de 42 % à 71 %).

En dessous de 50 % ?

L’opinion publique américaine favorable à la peine de mort pourrait-elle se situer de nouveau en dessous de la ligne de 50 %, comme en 1966 ? À la lumière de l’histoire, ce n’est évidemment pas impossible, dépendant des facteurs en jeu : la situation socio-économique ; les taux annuels des homicides et de la violence en général ; les événements liés au terrorisme national et international, l’opinion de certains leaders, tels le président des États-Unis, les gouverneurs des 50 États, les maires et les autres élus politiques, ainsi que d’autres leaders non politiques...

Ceci dit, il y a aussi « des » opinions publiques américaines diversifiées au sujet de la peine de mort qui nous permettent un certain espoir d’évolution au cours des prochaines années.

> Par exemple, lorsque l’on offre aux citoyens de choisir entre la peine de mort et « l’emprisonnement ferme, sans possibilité



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Si la peine de mort était vraiment dissuasive, il y a longtemps que les États-Unis seraient devenus le pays le moins violent, le plus respectueux de la vie humaine. Cela se saurait, non ? observe l’auteur.

de libération conditionnelle », la population se divise à 50 %-50 % entre les deux solutions.

> De plus, plusieurs cas récents de condamnés à mort en attente d’exécution ont été remis en liberté, ou la sentence a été commuée en emprisonnement ordinaire, grâce à l’utilisation des tests d’ADN (il y aurait eu 125 cas de cette nature aux États-Unis depuis 1990). De sorte que 94 % des Américains croient dorénavant que certaines personnes déjà exécutées étaient en fait innocentes. (...)

> Signalons également qu’une Amérique (É. -U.) plus éduquée en général, mais aussi plus spécifiquement informée sur le sujet de la peine de mort, pourrait éventuellement renverser la situation. (...)

> Évidemment, si les questions sur la peine de mort décrivaient plusieurs types de meurtre, l’opinion publique deviendrait plus fractionnée. C’est ainsi qu’une étude criminologique a présenté à un échantillon de la population américaine 34 scénarios différents de meurtres, avec circonstances aggravantes ou atténuantes. Seulement 13 % des citoyens étaient alors favorables à la peine de mort dans tous les 34 cas de meurtres, mais 95 % y étaient favorables pour au moins 1 des 34 cas. Ce qui est compréhensible.

Haut-le-coeur

Personnellement, par exemple, malgré mon opposition « historique » à la peine de mort dans tous les cas, il m’arrive de lire un matin dans mon journal préféré (*La Presse* !), le cas d’un meurtre « crapuleux » ; momentanément, alors, pendant quelques heures au moins, je développe un haut-le-coeur et une révolte de citoyen (et, quelquefois de criminologue), qui m’incite à « penser peine de mort » pour tel ou tel meurtre « affreux » (et oui !). Nous aurions tous probablement la même réaction temporaire s’il s’agissait aussi de cas aussi dramatiques que ceux d’Oussama ben Laden, ou de Timothy McVeigh

(l’explosion d’Oklahoma City, il y a quelques années)..., ou à la suite des événements dramatiques de l’école de Beslan, récemment, en Russie.

Cette réaction est normale, à mon avis, pour moi comme pour d’autres citoyens habituellement opposés à la peine de mort. Toutefois, notre position de principe nous empêche de succomber à la tentation de tout remettre en question, sous le coup d’un émotion par ailleurs compréhensible. (...)

L’on retiendra au moins, toutefois, cette interrogation cruciale : comment se fait-il que 38 États américains préconisent toujours la peine de mort, que la moitié de ces derniers exécutent « de fait » chaque année de 50 à 100 condamnés, contrairement à des pays abolitionnistes comme le Canada (abolition en 1976), la France (1981) et « tous » les pays européens ? Et pourtant : les taux d’homicide et de violence aux États-Unis sont de 2 à 4 fois plus élevés par 100 000 habitants par rapport au Québec et au Canada, comme par rapport à l’Europe. Si la peine de mort était vraiment dissuasive, il y a longtemps que les États-Unis seraient devenus le pays le moins violent, le plus respectueux de la vie humaine. Cela se saurait, non ? (...)

Des leaders américains, politiques ou non, se lèveront-ils bientôt pour ramener leur pays au rang des 118 pays « civilisés » qui ont actuellement aboli la peine de mort : en droit (95) et en pratique (23). Sur les 202 pays représentés aux Nations unies, il en reste donc 84 qui exécutent toujours, dont les États-Unis. Les résultats de l’élection nationale américaine du 2 novembre prochain nous donnera peut-être une certaine indication de l’avenir de la peine de mort au pays du républicain George W. Bush (« très favorable » à la peine de mort) ou... du démocrate John Kerry (« très opposé » à la peine de mort). Ce dernier, l’aspirant président, déclarait d’ailleurs il y a un certain temps : « Oui, j’ai toujours été opposé à la peine de mort... Je ne pense pas que l’État honore la vie en tuant » !

Libérez-nous de ces libéraux

C’est magnifique ! Monsieur Martin est dans la fosse aux lions ! Enfin, on mettra des bâtons dans les roues du gros char de ces inconscients de libéraux. Surtout qu’ils sont bien capables de nous embarquer dans une participation au bouclier antimissile américain ! Les libéraux vont peut-être cesser de faire la pluie et le beau temps à nos frais ! Seigneur, libérez-nous de ces libéraux à tous les paliers de gouvernement ! Et le scandale des commandites ? Va-t-on nous rembourser tout cet argent qu’on nous a littéralement volé sans vergogne ! Il me semble que nous avons déjà eu une devise qui disait « Je me souviens ».

Fleur-Ange Sirard

Du bruit aux Communes

Martin dans la fosse aux lions ? S’il faut en croire les médias, la première session du gouvernement libéral minoritaire ne sera guère mieux qu’une fosse aux lions pour Paul Martin et ses troupes. Personnellement, je prétends que cette affirmation n’est rien d’autre qu’un cliché journalistique. Qui dit fosse aux lions pour un parti au pouvoir, dit situation intenable qui ne mènera qu’à une autre élection à très court terme. Et, sérieusement, lequel des partis d’opposition pourrait tirer avantage d’une élection hâtive ? Certainement pas le Bloc québécois qui aurait grand-peine à rééditer sa dernière performance. D’ailleurs,

les commentaires conciliants du leader en Chambre, Michel Gauthier, semblent confirmer un désir de laisser gouverner le parti en place. Le Parti conservateur ? Guère plus. Absolument rien ne s’est passé depuis l’élection de juin qui aurait pu servir à modifier, voire même influencer favorablement l’opinion publique en sa faveur. Le NPD ? Quoique Jack Layton se soit révélé un homme fort sympathique à l’émission *Tout le monde en parle*, là encore, peut-on vraiment entrevoir quelqu’impact majeur de ce côté ? Il ne reste donc que le Parti libéral qui pourrait bénéficier d’une élection hâtive, surtout si elle est causée par l’intransigeance des partis d’opposition. Tout semble plutôt indiquer que ceux-ci feront plus de bruit qu’ils ne causeront de dommages à la Chambre.

Armand J. Doré

Deux ouvertures officielles



Deux magasins Winners
ouvrent le jeudi
7 octobre
à 9 h 30, l'un à
Place Versailles
et l'autre au
**Carrefour
de la Rive-Sud,
Boucherville**

Venez rencontrer
Geneviève Brouillette
à Place Versailles
le samedi 9
octobre à 11 h.



Les modèles peuvent varier d'un magasin à l'autre. ©2004 Winners

Venez célébrer l'ouverture des deux premiers méga-magasins
Winners et HomeSense de Montréal.

Maintenant 20 magasins dans le Grand Montréal.

Pour trouver l'emplacement du magasin le plus près de chez vous et pour connaître les promotions
en cours, visitez le site Web www.winners.ca.

Soyez au fait – inscrivez-vous dès aujourd'hui au courrier électronique de Winners

Place Versailles
7275, rue Sherbrooke Est
(Métro Radisson)
Montréal (Québec)
(514) 798-1908
du lundi au vendredi 9 h 30 à 21 h
samedi de 9 h à 17 h
dimanche de 10 h à 17 h

Carrefour de la Rive-Sud
582 - 1404 de Touraine
(à l'angle de l'autoroute 20 et du
boulevard de Montarville)
Boucherville (Québec)
(450) 650-0145
du lundi au vendredi 9 h 30 à 21 h
samedi de 9 h à 17 h
dimanche de 10 h à 17 h

Rayons spéciaux - Chaussures pour la famille, Bijouterie fine